

COMMUNICATION FINANCIÈRE ANNUELLE

31 DÉCEMBRE 2021

- PAGE 02 : INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE
- PAGE 03 : FAITS MARQUANTS
- PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS
- PAGE 11 - 13 : GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE ET GESTION DES RISQUES
- PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC

Le 18 mars 2022 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la banque et a arrêté les comptes au 31 décembre 2021. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 28 mars 2022.

Durant l'exercice 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a renforcé son intervention pour l'accompagnement de l'agriculture et de l'agro-industrie tout en multipliant les actions lui permettant d'atteindre des performances dépassant le seuil symbolique du franchissement des 100 milliards de dirhams aussi bien en termes de crédits distribués que d'épargne collectée.

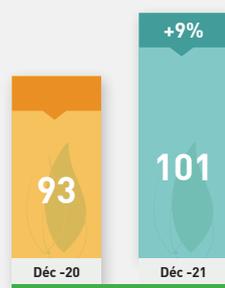
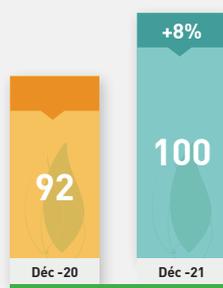
% d'évolution de l'exercice 2021 par rapport à 2020

RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE

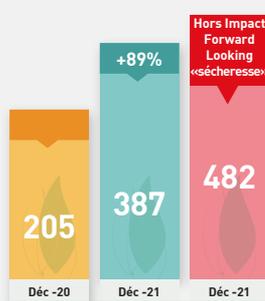
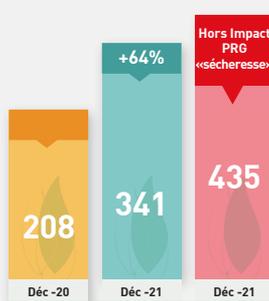
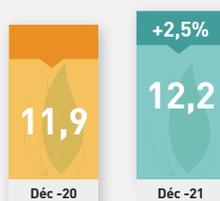
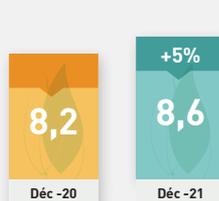
Épargne collectée	101	Milliards de Dirhams	+9%
Crédits distribués	100	Milliards de Dirhams	+8%

AMÉLIORATION DES RÉSULTATS ANNUELS DU GROUPE

Produit Net Bancaire Consolidé	4,3	Milliards de Dirhams	+7%
Résultat Net Consolidé	387	Millions de Dirhams	+89%
Résultat Net Part du Groupe	406	Millions de Dirhams	+53%
Résultat Net Consolidé (hors Forward Looking «sécheresse»)	482	Millions de Dirhams	+135%
Résultat Net Part du Groupe (hors Forward Looking «sécheresse»)	501	Millions de Dirhams	+88%

Épargne collectée
(En milliards de dirhams)

Crédits distribués
(En milliards de dirhams)

Produit Net Bancaire Consolidé
(En milliards de dirhams)

Produit Net Bancaire Social
(En milliards de dirhams)

Résultat Net Consolidé
(En millions de dirhams)

Résultat Net Social
(En millions de dirhams)

Fonds Propres
(En milliards de dirhams)

Fonds Propres de catégorie 1
(En milliards de dirhams)

DIVERSIFICATION DE L'ÉPARGNE MOBILISÉE & DYNAMISATION DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

En s'établissant à 101 milliards de dirhams, l'épargne collectée par le Groupe Crédit Agricole du Maroc au terme de l'exercice 2021 a dépassé la barre symbolique des 100 milliards de dirhams, en hausse de +9% par rapport à la même période de l'année 2020.

Marquant un réel tournant dans le parcours du Groupe, la performance réalisée est tirée par une stratégie commerciale axée sur l'optimisation des ressources collectées, tout en privilégiant celles à vue qui se sont d'ailleurs établies à 48 milliards de dirhams, soit une progression de 10% comparativement à l'exercice précédent.

S'inscrivant à un niveau de performance inédit, le GCAM affiche un encours de crédits distribués franchissant la barre historique des 100 milliards de dirhams (+8%).

Aussi, la politique adoptée par le Crédit Agricole du Maroc et ses filiales en termes de diversification de l'offre a permis au Groupe de consolider son engagement en faveur du développement économique en accordant une attention toute particulière aux agriculteurs, aux agro-industriels et au monde rural.

PROGRESSION DU PRODUIT NET BANCAIRE TIRÉE PAR CELLE DE L'ACTIVITÉ

À fin décembre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un Produit Net Bancaire de 4,3 milliards de dirhams, soit une hausse de 7% par rapport à fin 2020. Cette évolution est essentiellement liée à celle de la marge d'intérêts et des marges sur commissions.

En ressortant à 4,1 milliards de dirhams, le Produit Net Bancaire Social dépasse la barre symbolique des 4 milliards de dirhams, marquant une évolution de +6% par rapport à fin décembre 2020. Cette progression est principalement due à la bonne tenue des marges d'intérêts et sur commissions.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE MALGRÉ LA PROVISION SPÉCIALE « SÉCHERESSE »

À fin décembre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un Résultat Net Consolidé de 387 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 406 millions de dirhams, respectivement en hausse de 89% et 53% comparativement à fin 2020.

La banque a en outre passé une provision spéciale « sécheresse ». Hors cette provision, le Résultat Net Consolidé (482 millions de dirhams) et le Résultat Net Part du Groupe (501 millions de dirhams) affichent des progressions respectives de 135% et 88%.

Par ailleurs, le Résultat Net social ressort à 341 millions de dirhams, en hausse de 64% par rapport à la même période de l'année précédente.

Hors la dotation aux provisions pour risques généraux couvrant les impacts de la sécheresse, le Résultat Net Social du CAM s'affiche à 435 millions de dirhams, soit +109% par rapport à fin décembre 2020.

Il est à noter que les performances exceptionnelles constatées, aussi bien au niveau des comptes consolidés qu'au niveau des comptes sociaux, relèvent en partie du caractère exceptionnel des résultats enregistrés au cours de l'année 2020, notamment l'impact de la Covid-19 et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking ».

CONSOLIDATION DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme de l'exercice 2021, le Crédit Agricole du Maroc a vu l'encours de ses Fonds Propres se hisser à 12,2 milliards de dirhams, enregistrant une hausse de 2,5% comparativement à fin décembre 2020.

Pour leur part, les Fonds Propres de catégorie 1 ressortent à 8,6 milliards de dirhams au terme de l'exercice 2021, soit une progression de 5% comparativement à fin 2020.

S'agissant de la couverture des risques à fin décembre 2021, l'encours des provisions pour créances en souffrances constatées a atteint 6,1 milliards de dirhams. Cet effort de provisionnement a permis à la banque d'afficher un taux de couverture des créances en souffrance de 71,3% au terme de l'exercice 2021.

En sus de ces provisions, la banque a constitué des Provisions pour Risques Généraux de 1,5 milliards de dirhams au niveau des comptes sociaux, dont près de 800 millions de dirhams dédiés à la couverture des risques liés au secteur agricole et à l'agro-industrie, notamment la sécheresse.

Le soutien à l'agriculture et au monde rural



Conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Groupe Crédit Agricole du Maroc consolide son engagement envers sa clientèle de prédilection impactée par la baisse pluviométrique

Banque citoyenne et engagée, le Crédit Agricole du Maroc a mobilisé l'ensemble de ses ressources pour contribuer à la mise en oeuvre du programme de 10 milliards de dirhams décidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, visant la lutte contre les effets de la sécheresse risquant d'impacter fortement les agriculteurs et le monde rural.

Accompagnement des filières agricoles et de la stratégie « Génération Green 2020-2030 »

Le Crédit Agricole du Maroc a mené, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et la COMADER, un cycle de rencontres avec l'ensemble des interprofessions.

Au terme de cette approche participative, le Crédit Agricole du Maroc a organisé en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural et la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, un Symposium autour de la thématique « Génération Green : quel accompagnement par le Crédit Agricole du Maroc ? ».

21 conventions ont été signées en marge de ce Symposium :

- 18 protocoles d'accord avec chacune des interprofessions afin d'accompagner les filières dans la mise en oeuvre des objectifs fixés dans le cadre de leurs contrats programmes 2021-2030.
- 2 conventions entre le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural et la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, relatives respectivement à :
 - L'accompagnement de la mise en oeuvre de la stratégie Génération Green 2020-2030 ;
 - La mise en place d'un accompagnement spécifique pour les jeunes entrepreneurs agricoles.
- Une convention entre le Groupe Crédit Agricole du Maroc, la Direction des Affaires Rurales et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie, relative au financement et à l'accompagnement par la banque des ayants droit, bénéficiaires de l'opération de Melkisation.

Accompagnement des jeunes entrepreneurs & agriculteurs

Le GCAM a mis en place trois nouvelles initiatives pour soutenir les jeunes entrepreneurs et les agriculteurs :

- Lancement du centre « **Dar Al Moustatmir Al Qaraoui** » destiné à promouvoir, soutenir et accompagner l'entrepreneuriat dans le monde rural ;
- Un partenariat avec l'Office National du Conseil Agricole portant sur l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural ;
- Un parcours 100% digital co-construit avec l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb en faveur de la clientèle de la banque.

Produits spécifiques pour soulager la trésorerie des agriculteurs

- Le CAM a lancé « **TASBIQ FDA** » afin de permettre aux agriculteurs bénéficiaires des subventions du Fonds de Développement Agricole (FDA) de disposer de trésorerie immédiate en attendant le déblocage effectif de leur subvention ;
- Pour accompagner les exportateurs des produits agricoles à faire face au renchérissement des coûts liés à l'export, le CAM a mis en place « **TASBIQ TASDIR** », un crédit de préfinancement qui permettra aux exportateurs agricoles de couvrir leurs besoins de trésorerie et de bénéficier d'avances en dirham ou en devise.

Promotion de l'accès au logement durable

Le CAM a initié « **SAKAN QARAOU** », un concept de crédit immobilier que la banque veut respectueux de la nature, à l'image de sa vocation de promoteur de développement durable.

Renforcement du programme d'éducation financière

Le Crédit Agricole du Maroc a renforcé son programme d'éducation financière en faveur du monde rural en réalisant plusieurs opérations au profit des petits producteurs agricoles et ménages ruraux.

Développement des relais de croissance



- Le GCAM a obtenu l'agrément de l'AMMC pour son premier OPCI « **Immovert Placement** » revêtant la forme d'une Société de Placement Immobilier (SPI) lancée avec l'apport de plusieurs actifs immobiliers ;
- Autorisée par la banque centrale, « **CAM FACTORING** » est la nouvelle filiale du Crédit Agricole du Maroc. Grâce à cette nouvelle structure, le Groupe élargira la gamme de produits et de services qu'il offre à sa clientèle.

Le CAM renouvelle son engagement envers le développement de l'entrepreneuriat et le soutien de l'innovation



Encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont signé deux conventions de partenariat pour développer l'innovation et l'entrepreneuriat au Maroc.

Distinction du CAM lors du Transformers Award 2021

A l'occasion du « Transformers Award 2021 », le Crédit Agricole du Maroc a dévoilé ses trois meilleurs atouts transformationnels, tous couronnés d'une récompense :

- Meilleure transformation inclusive des écosystèmes de la banque ;
- Meilleur parcours client « ouverture de compte » via l'application « HSSAB-e » ;
- Meilleur DG transformationnel.

Retrouvez la communication financière annuelle 2021 sur le lien suivant :

<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>

1 .CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur le chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisés.

- Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :
- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
 - Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
 - Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2 .PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le groupe Crédit Agricole du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.
- Sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	Mère
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG ¹
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
AL FILAHI CASH	Société de paiement	100%	100%	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
M.S.I.N Gestion	Société de gestion	99%	85%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	100%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des archives	100%	100%	IG
CAM COURTAGES	Courtage	100%	100%	IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE ²
IMMOVERT CAPITAL	Société Immobilière	100%	100%	IG
IMMOVERT PLACEMENT	OPCI	100%	100%	IG
VOCATION LOISIRS	Société de Service	100%	100%	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier dévolu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital. La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- Un immeuble de placement doit être évalué initialement à son coût qui comprend son prix d'achat (coût de revient s'il est produit par l'entité pour elle-même) et toutes les dépenses directement attribuables.
- À la suite de la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués en utilisant la méthode de la juste valeur.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêts et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (LVRRO)		

2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;

- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES		
Intention de gestion	Trading	Juste valeur par résultat
	Hors-trading	Juste valeur par résultat (par défaut)
		Juste valeur par OCI non recyclables sur option

2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9. Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à l'IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

- **Passif financier au coût amorti** : Il s'agit du classement par défaut ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat par nature** : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable** : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à l'IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :
 - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

- Bucket 1 :** • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;
- Bucket 2 :** • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;
- Bucket 3 :** • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39) - ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée au COVID 19 ainsi que toute autre évolution macroéconomique influençant le comportement des différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 Décembre 2021, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
 - **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.
- Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.
- **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
 - **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19. L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

Hypothèses Démographiques

- Mortalité ;

- **Rotation du personnel (Turn Over).**

Hypothèses Financières

- **Taux d'augmentation des salaires** : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- **Taux d'actualisation** : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- **Taux de chargement sociaux**

2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- **Totalement rétrospective** : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- **Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif** de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement.

Contrats de location-financement (position bailleur) :

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat (les paiements de loyer à recevoir dans le cadre d'un contrat de location) augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur (en particulier la valeur résiduelle non garantie si la levée d'option n'apparaît pas vraisemblable).

Le revenu net de l'opération pour le bailleur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique " Intérêts et produits assimilés ". Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon, à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêts utilisé est le taux d'intérêts implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances suivent les mêmes règles que celles décrites pour les actifs financiers comptabilisés au coût amortis.

Contrats de location simple (position preneur)

Les contrats de location conclus par le Groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation et au passif en dettes financières au titre des loyers et autres paiements liés pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

• Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

• Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être

annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation
- La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :
- Bail commercial : 9 ans
- Bail à usage d'habitation : 3 ans
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en datation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux - ci sont détenus pour leur quasi - totalité depuis plus d'un an.

2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

BILAN IFRS

en milliers de dh

Actif IFRS	Note	31/12/21	31/12/20
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		6.782.935	8.589.438
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		4.115.349	5.045.664
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	3.988.709	4.272.497
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	126.640	773.167
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		6.026.363	3.779.982
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	5.683.152	3.451.777
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	343.211	328.205
Titres au coût amorti	5.7	3.284.945	3.316.717
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	3.367.815	1.062.915
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	93.801.452	89.683.756
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt exigible	5.8	90.411	72.003
Actifs d'impôt différé	5.8	261.247	361.344
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2.567.548	1.806.072
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10	11.646	-0,1
Immuebles de placement	5.11	4.557.984	2.293.212
Immobilisations corporelles	5.11	5.267.792	7.556.723
Immobilisations incorporelles	5.11	157.338	142.968
Ecart d'acquisition	5.12	306.908	306.908
TOTAL		130.599.734	124.017.702

en milliers de dh

Passif IFRS	Note	31/12/21	31/12/20
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la JV par résultat		28.971	14.015
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	28.971	14.015
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	13.661.557	15.080.849
Dettes envers la clientèle	5.5	91.904.422	83.981.748
Titres de créance émis	5.6	7.997.069	7.540.681
Passifs d'impôt exigible	5.8	86.197	100.985
Passifs d'impôts différés	5.8	1.117.741	1.000.781
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2.408.107	2.774.116
Provisions pour risques et charges	5.14	336.028	355.288
Subventions et Fonds assimilés		7.162	7.169
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4.517.463	4.582.821
Capitaux propres		8.535.017	8.579.249
Capital et réserves liées		5.670.797	5.653.042
Réserves consolidées		2.557.957	2.721.285
Réserves consolidées - Part du groupe		2.326.994	2.431.834
Réserves consolidées - Part des minoritaires		230.963	289.451
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-81.218	238
Résultat net de l'exercice		387.481	204.684
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		406.014	265.859
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-18.533	-61.175
TOTAL		130.599.734	124.017.702

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en milliers de dh

	Note	31/12/21	31/12/20
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		5.317.790	4.929.976
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-1.857.924	-1.871.284
MARGE D'INTÉRÊTS	2.1	3.459.865	3.058.692
Commissions (produits)		561.563	519.476
Commissions (charges)		-41.581	-25.178
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	519.982	494.298
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	496.356	741.291
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		372.295	634.704
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		124.061	106.587
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	-5.089	-17.709
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-6.376	-21.162
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		1.287	3.453
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR		-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR		-	-
Produits nets des activités d'assurance		-	-
Produits des autres activités	2.5	134.805	29.955
Charges des autres activités	2.5	-258.719	-226.229
PRODUIT NET BANCAIRE		4.347.200	4.080.298
Charges générales d'exploitation	2.9	-1.988.413	-1.981.033
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-339.357	-352.305
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		2.019.430	1.746.959
Coût du risque de crédit	2.6	-1.654.880	-1.612.319
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		364.550	134.640
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		-1.916	-2.380
Gains ou pertes nets sur autres actifs		220.253	-8.078
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		582.886	124.181
Impôts sur les bénéfices		-195.406	80.503
RÉSULTAT NET		387.481	204.684
Résultats minoritaires		-18.533	-61.175
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		406.014	265.859
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)		9,60	6,29
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)		9,60	6,29

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Résultat avant impôt	582.886	124.181
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	339.355	352.305
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition	-	-
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	882.835	1.163.810
+/- dotations nettes aux provisions	264.119	156.326
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1.916	2.380
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-208.496	-295.524
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- autres mouvements	-2.987	-8.175
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1.276.742	1.371.122
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3.734.489	3.684.408
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	3.452.741	-2.002.476
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-490.712	4.061.468
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-4.919.997	-117.092
Impôts	-57.365	-79.918
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5.749.822	5.566.390
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-3.890.194	7.041.694
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1.040.410	-49.589
+/- flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	2.756.273	-246.765
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	1.715.863	-296.354
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1.981	-2.400
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	369.797	-156.580
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	367.816	-158.980
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1.806.515	6.586.360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8.589.438	2.003.078
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	8.589.438	2.003.078
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6.782.923	8.589.438
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	6.782.923	8.589.438
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1.806.515	6.586.360

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Résultat net	387.483	204.684
Éléments recyclables en résultat net:	31.139	14.687
Écarts de conversion	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	49.427	23.312
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables	-	-
Impôts liés	-18.288	-8.625
Éléments non recyclables en résultat net:	-112.357	-14.449
Réévaluation des immobilisations	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-134.720	-56.540
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-38.099	33.744
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	88-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	60.462	8.435
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-81.218	238
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	306.264	204.922
part du groupe	324.796	266.097
part des minoritaires	-18.533	-61.175

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2020	4.227.677	1.425.365		2.697.693	14.686	-14.448	8.350.974	228.277	8.579.250
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2020.	4.227.677	1.425.365		2.697.693	14.686	-14.448	8.350.974	228.277	8.579.250
Changement de méthodes - 2020. décembre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	17.755	-	-2.816	-	-	14.939	-3.648	11.291
Capitaux propres clôture corrigés	4.227.677	1.443.120		2.694.877	14.686	-14.448	8.365.913	224.629	8.590.541
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-2.000	-2.000
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	406.014	-	-	406.014	-18.533	387.481
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions [D]	-	-	-	-363.610	-	-	-363.610	-3.431	-367.041
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat [E]	-	-	-	14.019	16.453	-48.743	-18.271	-11.854	-30.125
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-5.092	-49.253	-	-54.345	-	-54.345
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat [F]	-	-	-	-	87	-	87	-	87
Gains ou pertes latents ou différés [D] + [E] + [F]	-	-	-	-32.714	-48.743	-	-81.456	-	-81.456
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements -2021	-	-	-	-13.199	-	-	-13.199	23.620	10.420
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE	4.227.677	1.443.120		2.733.008	-18.027	-63.191	8.322.587	212.430	8.535.017

5.4 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Comptes à vue	3.364.336	1.059.389
Prêts	3.479	3.526
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	3.367.815	1.062.915
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	3.367.815	1.062.915
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
Dettes envers les établissements de crédit	1.577.063	157.671
Emprunts	7.047.176	7.147.700
Opérations de pension	5.037.318	7.775.478
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	13.661.557	15.080.849

5.5 - PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires débiteurs	14.938.988	14.697.982
Prêts consentis à la clientèle	85.294.358	80.449.318
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION	100.233.346	95.147.300
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6.431.894	-5.463.544
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION	93.801.452	89.683.756
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires créditeurs	48.503.386	43.985.366
Comptes à terme	26.057.073	22.818.127
Comptes d'épargne	13.996.874	13.411.255
Autres dettes envers la clientèle	2.937.901	3.435.211
Intérêts courus à payer	409.188	331.789
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	91.904.422	83.981.748

	31/12/21	31/12/20
VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		
Secteur public	13.008.728	5.838.124
Entreprises financières	12.574.619	11.336.133
Entreprises non financières	15.832.304	14.353.362
Autre clientèle	50.488.772	52.454.129
TOTAL EN PRINCIPAL	91.904.422	83.981.748
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	91.904.422	83.981.748

	31/12/21	31/12/20
VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
Maroc	91.904.422	83.981.748
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	91.904.422	83.981.748
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	91.904.422	83.981.748

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/21		31/12/20		en milliers de dh	
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8.030.265	-2.762.474	5.267.791	9.520.464	-1.963.741	7.556.723
Terrains et constructions	4.788.200	-343.263	4.444.937	2.872.810	-293.513	2.579.297
Équipement, mobilier, installations	1.020.944	-1.003.887	17.057	994.918	-856.760	138.158
Biens mobiliers données en location	157.048	-157.048		394.660	-44.184	350.476
Autres immobilisations	1.421.997	-994.375	427.622	4.794.571	-769.284	4.025.287
Droits d'utilisation des contrats de location	642.076	-263.901	378.175	661.824	-198.319	463.505
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	676.087	-518.749	157.338	624.318	-481.350	142.968
Logiciels informatiques acquis	6.041	-4.519	1.522	5.121	-4.024	1.097
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	670.046	-514.230	155.816	619.197	-477.326	141.871
IMMEUBLES DE PLACEMENT	4.557.984		4.557.984	2.430.789	-137.577	2.293.212
TOTAL	13.264.336	-3.017.322	10.247.014	12.575.571	-2.582.668	9.992.903

5.12 ÉCARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Valeur brute comptable en début de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306.908	306.908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306.908	306.908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306.908	306.908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature		
Provision pour engagements sociaux	223.220	154.387
Autres provisions pour risques et charges	112.808	200.901
TOTAL	336.028	355.288

5.6 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Autres dettes représentées par un titre	7.997.069	7.540.681
Titres de créances négociables	7.997.069	7.540.681
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4.517.463	4.582.821
Emprunts subordonnés	4.517.463	
Titres subordonnés		
TOTAL	12.514.532	12.123.502

5.7 TITRES AU COÛT AMORTI

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Titres de créance négociables	3.284.945	3.316.717
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3.284.945	3.316.717
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'État		
Autres Obligations		
TOTAL DES TITRES AU COÛT AMORTI BRUT	3.284.945	3.316.717
Dépréciation		
TOTAL DES TITRES AU COÛT AMORTI NET	3.284.945	3.316.717

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Impôts courants	90.411	72.003
Impôts différés	261.247	361.344
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	351.658	433.347
Impôts courants	86.197	100.985
Impôts différés	1.117.741	1.000.781
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1.203.938	1.101.766

5.9 COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	9.735	2.706
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	2.557.813	1.803.366
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2.567.548	1.806.072
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	263.213	159.627
Charges à payer et produits constatés d'avance	644.526	501.923
Autres créditeurs et passifs divers	1.104.478	1.634.312
Dettes locatives	395.890	478.253
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2.408.107	2.774.115

5.10 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
AMIFA	11.646	
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	11.646	

5.15 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	576.710	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	3.411.999	126.640
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	3.988.709	126.640

5.16 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	6.026.364	3.779.982
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.683.152	3.451.777
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	343.212	328.205
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.683.152	3.451.777
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	5.554.968	3.449.067
Autres titres de créance négociables	128.184	
Obligations		2.710
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	343.212	328.205
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	343.212	328.205

5.17 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	28.971	14.015
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	28.971	14.015

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	en milliers de dh		
	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	81.753.608	5.376.622	8.017.080
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	11.805.907		
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-640.809	-750.299	-4.072.445
Encours Bilan au 2021.Décembre	86.154.110	5.172.864	8.906.372
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre	13.949.703		
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre	-676.660	-866.791	-4.888.443
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	1.062.915		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Décembre	3.367.815		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			
Portefeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	3.451.781		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-4		
Encours Bilan au 2021.Décembre	5.683.152		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			
Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	3.316.717		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Décembre	3.284.945		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			

5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	31/12/20	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/21
Immobilier					
Valeur brut	621.032	19.017	-17.207	-11.950	610.891
Amortissements et dépréciations	-177.655	-85.624	16.933	3.240	-243.106
Total Immobilier	443.377	-66.607	-274	-8.711	367.785
Mobilier					
Valeur brut	40.792	833	-9.445	-996	31.185
Amortissements et dépréciations	-20.666	-10.129	9.309	691	-20.795
Total Mobilier	20.126	-9.295	-136	-305	10.390
Total droit d'utilisation	463.504	-75.903	-410	-9.016	378.175

5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	31/12/20	Augmentations	Remboursements	Autres	31/12/21
Dette locative	478.253	22.516	-95.579	-9.299	395.892

2.1 MARGE D'INTÉRÊTS

en milliers de dh

	31/12/21			31/12/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5.036.360	-1.149.427	3.886.933	4.710.542	-1.135.200	3.575.342
Comptes et prêts/emprunts	5.008.893	-1.149.533	3.859.360	4.655.682	-1.080.820	3.574.862
Opérations de pensions		106	106	-131	-10.527	-10.658
Opérations de location financement	27.467		27.467	54.991	-43.853	11.138
Opérations interbancaires	32.035	-427.336	-395.301	4.728	-477.852	-473.124
Comptes et prêts sur emprunts	30.565	-335.248	-304.683	769	-324.458	-323.689
Opérations de pensions	1.470	-92.088	-90.618	3.959	-153.394	-149.435
Emprunts émis par le groupe		-208.667	-208.667		-211.597	-211.597
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	1.948		1.948	2.216		2.216
Titres à revenus fixes	1.948		1.948	2.216		2.216
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	146.180	-50.953	95.227	103.205	-22.205	81.000
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	101.267	-7.757	93.510	109.285	-7.586	101.699
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-13.784	-13.784		-16.844	-16.844
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	5.317.790	-1.857.924	3.459.866	4.929.976	-1.871.284	3.058.692

2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/21			31/12/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	521.080	-41.581	479.499	474.786	-25.178	449.608
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	517.123	-41.581	475.542	472.686	-25.178	447.508
Sur titres	3.957		3.957	2.100		2.100
De change						
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	40.483		40.483	44.690		44.690
Produits de gestion d'opcm						
Produits sur moyens de paiement	40.483		40.483	44.690		44.690
Assurance						
Autres						
TOTAL	561.563	-41.581	519.982	519.476	-25.178	494.298

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	496.356	741.291
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	372.295	634.704
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	124.061	106.587
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	-5.088	-17.709
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-6.376	-21.162
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	1.288	3.453

5.19 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31/12/21		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Bons du Trésor	5.554.968	51.775	-2.349
Obligations			
Autres titres de créance négociables	128.184		
Total des Instruments de dette Comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (JVOCI R)	5.683.152	51.775	-2.349
Impot		-19.157	869
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	5.683.152	32.619	-1.480
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	31/12/21		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	343.211	45.928	-84.027
Total Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	343.211	45.928	-84.027
Impot		-16.994	27.609
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	343.211	28.935	-56.419

en milliers de dh

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	en milliers de dh		
	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	81.753.608	5.376.622	8.017.080
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	11.805.907		
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-640.809	-750.299	-4.072.445
Encours Bilan au 2021.Décembre	86.154.110	5.172.864	8.906.372
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre	13.949.703		
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre	-676.660	-866.791	-4.888.443
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	1.062.915		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Décembre	3.367.815		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			
Portefeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	3.451.781		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-4		
Encours Bilan au 2021.Décembre	5.683.152		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			
Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2020.Décembre	3.316.717		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Décembre	3.284.945		
Encours Hors Bilan au 2021.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Décembre			

2.6 COÛT DU RISQUE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	-152.344	46.637
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	-35.851	-56.880
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-35.851	-56.880
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	-116.493	103.517
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-116.493	103.517
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-753.291	-1.182.767
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-753.291	-1.182.767
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-194.242	-132.506
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-1.099.876	-1.268.636
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-675.208	-388.867
Récupérations sur prêts et créances	120.204	45.184
Comptabilisés au coût amorti	120.204	45.184
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits structurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-1.654.880	-1.612.319

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	176.621	159.563
Plus value de cession	176.621	159.563
Moins value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	43.632	-167.641
GAÏNS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	220.253	-8.078

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Impôts courants	90.411	72.003
Impôts différés	261.247	361.344
Actifs d'impôts courants et différés	351.658	433.347
Impôts courants	86.197	100.985
Impôts différés	1.117.741	1.000.781
TOTAL	1.203.938	1.101.766

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Charge d'impôts courants	-57.365	-79.918
Charge nette d'impôts	-138.041	160.421
TOTAL	-195.406	80.503

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Résultat net	582.886	124.181
Charge d'impôt sur les bénéfices	-195.406	81.192
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	-34%	65%

2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	3%	102%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	34%	-65%

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Charges de personnel	-1.195.848	-1.205.728
Impôts et taxes	-41.511	-40.118
Charges externes	-574.268	-573.027
Autres charges d'exploitation	-176.786	-162.160
TOTAL	-1.988.413	-1.981.033

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-243.604	-240.586
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-95.753	-111.719
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
TOTAL	-339.357	-352.305

2.11 DÉTAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-13.785	-16.844
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-95.753	-111.719

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa.
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING), la société de paiement AL FILAHI CASH et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux.
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi, AMIFA et l'association Ismailia pour le micro-crédit.
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe les sociétés de bourse MSIN et MAROGEST et MSIN GESTION.
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK.
- Autres : Au 31 Décembre 2021, ce domaine comprend les filiale GCAM DOC, Immovert, CAM courtage, Vocation loisirs et l'OPCI.

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	en milliers de dh							
	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	3.296.222	890	80.588	65.719	1.021	15.425		3.459.865
Marge sur commissions	516.560	300	2.580	480	28.170	-32.598	4.490	519.982
Produit net bancaire	4.063.218	2.871	83.168	66.801	30.395	85.161	15.586	4.347.200
Résultat brut d'exploitation	2.008.881	-1.810	36.298	9.040	5.453	-9.057	-29.375	2.019.430
Résultat d'exploitation	406.978	-1.222	9.866	-7.725	5.453	-17.188	-31.612	364.550
Résultat avant impôts	538.382	-11.345	9.957	-9.166	5.417	-16.635	66.277	582.887
Résultat net	379.929	-9.952	8.191	-9.166	5.415	-15.061	28.125	387.481
Résultat net part du groupe	378.588	-9.940	8.191	151	3.481	-2.581	28.125	406.014

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	en milliers de dh							
	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
TOTAL BILAN	121.626.862	122.581	1.486.307	219.773	480.854	2.556.291	4.107.066	130.599.734
Éléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.055.131				24.214		36.004	4.115.349
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	6.448.101	102.555	-248.750	-18.148	-16.535	-203.723	-37.137	6.026.363
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	3.344.164		423		21.772	1.443	13	3.367.815
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	89.613.682		1.503.305	194.714		2.489.751		93.801.452
Titres au coût amorti	3.264.058					20.887		3.284.945
Éléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.187.777		473.780					13.661.557
Dettes envers la clientèle	90.642.793		9.306		206.522	1.045.801		91.904.422
Capitaux propres	8.298.693	-20.876	-54.373	88.567	51.026	-17.322	189.302	8.535.017

3.3 VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh		
	31/12/21		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	3.367.815		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
Total en principal	3.367.815		
Créances rattachées			
Provisions			
VALEUR NETTE AU BILAN	3.367.815		

3.3.2 VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/21					31/12/20				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions Bucket 3	Provisions Bucket 2	Provisions Bucket 1	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions Bucket 3	Provisions Bucket 2	Provisions Bucket 1
Maroc	91.326.974	8.906.372	-4.888.443	-866.791	-676.660	87.130.229	8.017.080	-4.072.445	-750.299	-640.809
Europe										
Afrique										
Autres										
TOTAL	91.326.974	8.906.372	-4.888.443	-866.791	-676.660	87.130.229	8.017.080	-4.072.445	-750.299	-640.809

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Engagements de financements donnés	9.300.508	8.037.950
Aux établissements de crédit	26.500	4.949
A la clientèle	9.274.008	8.033.000
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
Des établissements de crédit	105.164	
De la clientèle	105.164	

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Engagements de garantie donnés	4.285.775	3.517.725
D'ordre des établissements de crédit	22.524	
D'ordre de la clientèle	4.263.251	3.517.725
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	2.456.255	1.763.835
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1.806.996	1.753.890
Engagements de garantie reçus	5.849.488	27.271
Des établissements de crédit	5.822.217	
De l'état et d'autres organismes de garantie	27.271	27.271

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALARIÉS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	223.220	154.387
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	223.220	154.387

7.2.3 HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Charge normale de l'exercice	14.182	8.370
Charge d'intérêt	5.935	4.277
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	20.117	12.647
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Dette actuarielle d'ouverture	154.387	150.238
Charge normale de l'exercice	14.182	8.370
Charge d'intérêt	5.935	4.277
Écarts d'expérience	6.747	13.828
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-37.547	-22.326
Indemnités supplémentaires		
Autre	79.516	
Dette actuarielle de clôture	223.220	154.387
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ÉTAT MAROCAIN	31.780.465	75,2%	75,2%
MAMDA	3.134.311	7,4%	7,4%
MCMA	3.134.311	7,4%	7,4%
CDG	4.227.678	10%	10%
TOTAL	42.276.765	100%	100%

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
RÉSULTAT PAR ACTION	9,60	6,29
Nombre Actions	42.276.765	42.276.765
Résultat Part Groupe (kdh)	406.014	265.859
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	9,60	6,29

8.4 PARTIES LIÉES

8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Prêts, avances et titres	-2.879.513	-1.800.300
Comptes ordinaires	-2.649.747	-1.546.999
Prêts		
Titres	-229.766	-253.301
Opération de location financement		
Actif divers	-4.511.238	-290.799
TOTAL ACTIF	-7.390.751	-2.091.099
Dépôts	-2.676.748	-1.574.000
Comptes ordinaires	-676.347	-709.532
Autres emprunts	-2.000.400	-864.468
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	-4.714.003	-517.099
TOTAL PASSIF	-7.390.751	-2.091.099
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Intérêts et produits assimilés	-113.380	-58.691
Intérêts et charges assimilées	86.593	38.190
Commissions (produits)	-41.297	-15.093
Commissions (charges)	4.416	3.951
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres	-137.709	15.043

AUTRES ÉTATS

RÉFÉRENCE	ÉTATS	
5.2	Instruments de couverture	NÉANT
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
FONDS PROPRES	12.032.621	12.470.395
Fonds propres de base	9.235.759	9.346.762
Fonds propres réglementaires	2.796.862	3.123.633
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	6.881.773	6.468.602
Risque de marché en approche standard	208.442	185.251
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	591.748	606.212
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	9,62%	10,30%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12,53%	13,74%

FONDS PROPRES DE TAMWIL EL FELLAH

	31/12/21	31/12/20
FONDS PROPRES	102.836	132.462
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	102.836	102.462
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	102.836	102.462
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125.000	125.000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-21.973	-22.155
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles	-191	
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)		30.000
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2		30.000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
TOTAL RISQUES	41.592	44.851
EXIGENCE/Risque de crédit	41.592	44.851
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	19,78%	18,28%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	19,78%	23,63%

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 535 017, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 387 481.

Ces états ont été arrêtés par le directoire le 18 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Casablanca, le 28 mars 2022

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (SA)
7 Bd, Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

I – INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le crédit agricole du Maroc a vécu, durant son histoire de plus de cinquante ans, des transformations, des restructurations et des adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui. Le Groupe du Crédit Agricole du Maroc a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Établissements de Crédit « EC » et du code de bonnes gouvernances des Entreprises et Établissements Publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

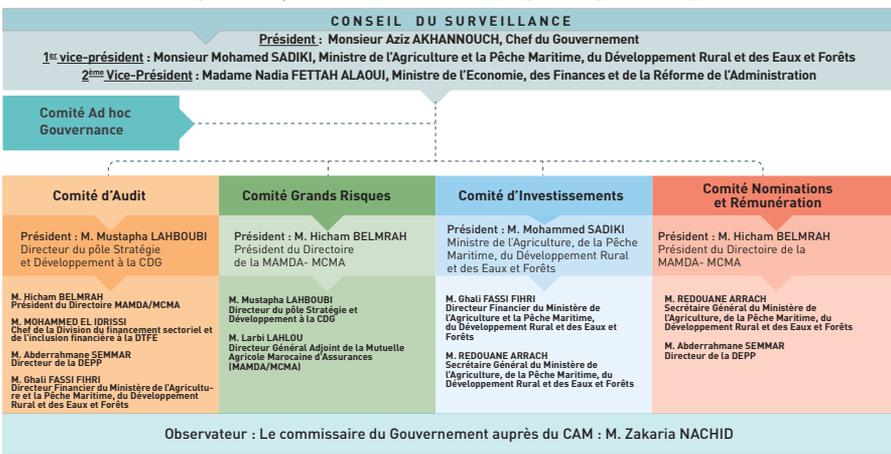
1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directeur sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de dix administrateurs :

Sept Administrateurs représentants de l'État : le Chef du Gouvernement ; le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ainsi que quatre autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière – DTFE-Ministère de l'Économie et des Finances, le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation), Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG.

Les membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



1.2 Comité d'audit

Conformément à la charte régissant son fonctionnement, le comité d'audit tient au moins une réunion par trimestre. Le comité d'audit a notamment pour missions :

- D'apprécier l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et les mesures prises ou à entreprendre pour corriger les insuffisances y afférentes et les actions permettant de faire évoluer le dispositif en fonction de l'évolution des risques ;
 - De surveiller le processus d'élaboration et de contrôle des informations comptables et financières en application des textes légaux et réglementaires ;
 - D'apprécier la situation de l'établissement au regard des règles prudentielles et le dispositif de pilotage y afférent par l'organe de direction.
- Durant l'exercice 2021, les points évoqués lors des réunions du Comité d'audit, ont concerné essentiellement les aspects suivants :
- Suivi des principales recommandations émises lors des précédentes réunions du Comité d'Audit ;
 - Rappel des principales recommandations émises par le Comité d'Audit ;
 - Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 Décembre 2020, au 31 Mars 2021, au 30 juin 2021, ainsi qu'au 30 septembre 2021 ;
 - Présentation des réalisations des structures de contrôle interne et du suivi des recommandations au 31/12/2020 ;
 - Présentation du plan d'audit pluriannuel 2021-2023, du plan d'audit 2021 et des plans de contrôle des structures de contrôle interne au titre de l'exercice 2021 ;
 - Présentation des principaux enseignements du rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2020 ;
 - Validation des chartes du comité d'audit, de contrôle interne et de conformité ainsi que la politique de conformité ;
 - Présentation des principales conclusions des missions d'audit de la sécurité des systèmes d'information ;
 - Présentation de la cartographie des risques digitaux.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la banque ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissements de la banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissements retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits.

Durant l'exercice 2021, le comité des grands risques a tenu 4 réunions pour le traitement des points suivants :

- Qualité du portefeuille des grands risques
- Répartition du portefeuille par secteur d'activité
- Portefeuille des créances sensibles (Watch-List)
- Portefeuille des créances en souffrance
- Autres points
- Chiffres financiers clés des comptes consolidés et sociaux au 31/12/2020
- Allocation et exigences des Fonds Propres du CAM au 31/12/2020
- Challenges 2021 : Nouvelles dispositions réglementaires de BAM
- Plan d'actions pour l'optimisation des Fonds propres.

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de politique de rémunération du personnel de la banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la banque, de ses objectifs à court et long terme ;

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants.

Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR: Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Redouane ARRACH: Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a lors corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant l'exercice 2021, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	6	Arrêtés des comptes au 31 décembre 2020, au premier semestre 2021 et au troisième trimestre 2021.	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobilières	7	Cession de biens ;	• Cession intragroupe : Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en datation en paiement ; • Cession de biens extra groupe: Analyse des offres et attribution des biens ;
Comité du risque opérationnel	3	Analyse des évolutions et revue semestrielle ;	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels au 31/12/2020 ; • Bilan sur le Dispositif de remédiation des événements, incidents et pertes au 31/12/2020 ; • Etat d'avancement du plan d'atténuation des risques opérationnels. • Une revue des risques retenus ainsi que leurs dispositifs de contrôle et cotations ; • Une revue de l'état d'avancement des actions ; • Identification des nouveaux risques ; • Analyse de la remédiation des événements et incidents ; • Analyse des indicateurs des Risques Opérationnels. • Coordination des structures de contrôle interne ; • Enseignements du rapport sur les activités du contrôle interne ;
Divers	6	ICAAP OPCI Ressources humaines	• Validation du rapport 2020 relatif au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ; • Validation du rapport 2020 relatif au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ; • Baisse du taux d'intérêt des crédits accordés au personnel ;
Total	22		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2021, la rémunération allouée au top management (comportant les Directeurs de Pôles et grades supérieurs) s'est chiffrée à 64 MDH. L'encours des prêts leur ayant été octroyés s'élève à 77 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs & Comités d'Exploitation

Le CAM a réorganisé en septembre 2019 son dispositif de gouvernance interne, suite notamment à la recomposition de son Directoire et aux aménagements organisationnels opérés au sein de la Banque.

Ainsi, outre les réunions statutaires du Directoire, les différents comités du Directoire ont été consolidés en trois types de comités :

- Comité Exécutif Bimensuel, organe à la fois de prise de décisions d'ordre stratégique pour l'ensemble des sujets qui remontent des différentes instances et instance de réflexion, de coordination, de suivi et d'appréciation des résultats de la banque.
- Comités Directeurs regroupés et repris en cinq Spécialisés Mensuels :
 - Comité Directeur Ressources & Emplois ;
 - Comité Directeur MSP & Agriculture Solidaire ;
 - Comité Directeur BFI, Trésorerie & ALM ;
 - Comité Directeur Support & Gouvernance ;
 - Comité Directeur Capital Humain, Communication & Relation Client ;
- Comité d'Exploitation Trimestriel dont la finalité est de suivre et de piloter l'activité commerciale de la Banque et d'assurer un échange avec les Responsables du Réseau.

Par ailleurs les comités spécifiques aux crédits et ceux édictés par la réglementation de travail sont maintenus :

- Comités relatifs aux engagements présidés par le Président du Directoire ;
- Comité du Crédit du Siège ;
- Comité Gestion des créances Sensibles ;
- Comité de Déclassement et Radiation des CES.
- Comités réglementaires ;
- Comité d'entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

4) Comités de crédit

4.1 Comités d'octroi de crédit

Comités de Crédit du Réseau :

- Comité Point de Vente ;
- Comité Direction Régionale ;
- Comité Banque Retail & Agriculture, Entreprises et Corporate.

Comité de Crédit du Siège (CCS) :

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédit, d'arrangement et de solde de tout compte dépassant les compétences des Comités de Crédit du Réseau. Il est composé de trois niveaux distincts :

- CCS Banque Corporate ;
- CCS Banque de l'Entreprise ;
- CCS Banque Retail et Agricultrice.

4.2 Comités de pilotage, de suivi et de recouvrement de crédit

Comité Management et Veille du Risque de Crédit :

Ce comité veille à la prévention et la bonne maîtrise de la qualité du portefeuille des grands engagements de la banque, non classés en CES.

Comité de Gestion des Créances Sensibles :

Ce comité est habilité à statuer sur les créances sensibles à insérer ou à retirer de la Watch-List, ainsi que le niveau de provisionnement de chaque créance. Il décide également des plans d'action à entreprendre pour la sauvegarde, la gestion et le suivi des créances en Watch-List.

Comité de Suivi des Créances en Anomalie :

Ce comité a pour objectif de garantir une amélioration continue de la qualité du portefeuille des engagements de la banque et ce, à travers un suivi rapproché de l'évolution des créances présentant des irrégularités ou des impayés (non classées en CES et autres que celles traitées dans des comités spécifiques).

Comités sur les solutions d'arrangement

Les solutions négociées (demandes d'arrangement, facilités de paiement et solde de tout compte des créances non classées en CES) conclues avec les clients lors des Comités de Suivi des Créances en Anomalie font l'objet d'une analyse et d'une décision par les comités concernés, dans la limite de leurs plafonds de compétences :

- Comité de Crédit par marché (au niveau du Réseau) ;
- Comité de Recouvrement des Créances Irrégulières (CRCI) ;
- Comité de Crédit Siège (CCS)

Comité de Déclassement et de Radiation des Créances en Souffrance :

Ce comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES dans les comptes de la radiation comptable des CES.

Comité de Recouvrement des Créances en Souffrance :

Comité Interne de Recouvrement :

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement du siège :

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Œuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Générateur du dispositif de gouvernance

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, le CAM a mis en place :

- **Comité du risque Opérationnel CAM** : est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'action.
- **Comité risques opérationnels métiers** : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événements et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

8) Audit Interne

Assurée au niveau du Domaine Contrôle et Audit Général, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de contrôle interne mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions dans le cadre du plan d'audit dûment approuvé par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque, des prestations assurées ainsi que des dispositifs de contrôle des filiales. La démarche d'élaboration du plan d'audit obéit à une méthodologie rigoureuse se basant notamment sur la concaténation de plusieurs approches notamment : l'approche par les risques, la prise en compte des axes stratégiques de la banque ainsi que la couverture fonctionnelle des exigences réglementaires en vigueur.

Elles sont menées sur la base d'un recueil de procédures édictant notamment les modalités de conduite et de supervision des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats, de suivi des recommandations émises et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la supervision du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Responsable de Pôle qui coiffe une équipe de 16 auditeurs (dont 3 Directeurs), qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'audit annuel, ainsi que des missions de post évaluation. Les résultats de ces missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimenter la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires relevant du Pôle Développement. La fonction Audit interne réalise ses missions dans le cadre des pratiques internationales d'exercice de l'audit interne telles qu'édictées par l'IFACI.

9) Contrôle

Gérée au niveau d'un pôle dédié, la fonction de contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la banque en synergie avec les structures opérationnelles du siège, du réseau, des filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles de 2ème niveau à distance et in situ menés au niveau des activités du siège, du réseau et des filiales. Lesdits contrôles permettent de sécuriser les opérations réalisées par les structures concernées en assurant de la bonne réalisation par celles-ci du contrôle de 1er niveau consistant en un ensemble d'autocontrôles et de contrôles hiérarchiques régis par des manuels de contrôle de 1er niveau dédiés et diffusés à l'ensemble des acteurs de la banque.

Placée sous la responsabilité du directeur chargé du pôle contrôle et risque opérationnel groupe, la fonction de contrôle est organisée autour des directions centrales de "contrôle réseau", "contrôle siège" et "contrôle et risque opérationnel filiales". Ainsi, l'effectif total de la fonction de contrôle s'établit à 75 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions, après avis du Président du Directoire, sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 13 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmises à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servent de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DÉONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et de leader dans ce secteur, mais également de diversifier ses activités pour s'intéresser à la banque de détail et aux activités de marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des outils de bonne conduite professionnelle adaptés.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs ainsi prônées par le Groupe à travers son code de déontologie sont :

- Le respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- L'honnêteté et la transparence ;
- La préservation de l'image et de la réputation du GCAM ;
- La protection des actifs du GCAM ;
- Le respect du secret professionnel et du devoir de confidentialité ;
- Le professionnalisme en toutes circonstances ;
- La primauté des intérêts des clients ;
- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts ;
- La communication d'informations fiables et sincères.

Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs :

- Des comités périodiques qui regroupent les plus hautes fonctions hiérarchiques de la banque et qui veillent au respect des règles d'éthique et de bonne conduite professionnelle ;
- Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du code déontologique de la banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions.
- Une direction de la déontologie qui veille au respect des dispositions éthiques et à la gestion et la sensibilisation régulière des collaborateurs aux questions éthiques.

La Direction de la Déontologie travaille en étroite collaboration avec la communauté de déontologie qui est composée d'une trentaine de collaborateurs de différentes entités (CAMR, métiers et filiales) à qui sont confiés la réalisation de la mission de « relais de déontologie ». Leurs missions sont les suivantes :

- Le conseil et la sensibilisation des collaborateurs ;
- La centralisation et le traitement des informations ;
- La veille sur le dispositif de déontologie.

La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivantes :

- Renforcer, déployer et pérenniser le dispositif de déontologie du groupe ;
- Veiller à la diffusion et à la vulgarisation à travers le respect des dispositions du code de déontologie du GCAM ;
- Veiller à l'appropriation du dispositif de déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
- Mettre en place les procédures et les politiques adéquates pour verrouiller le dispositif déontologique, à savoir : la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des cadeaux et l'alerte professionnelle ;
- Renforcer le dispositif de conformité et de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différentes lois et réglementations ;
- Mettre en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques par les collaborateurs ;
- Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du groupe... ;
- Assurer la synergie avec les différents métiers du groupe afin d'intégrer les principes éthiques et déontologiques de manière transverse dans l'ensemble des processus du groupe et d'être dans une déontologie de consensus avec les collaborateurs.

Des procédures déontologiques sont mises en place, à savoir :

- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts ;
- La gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers ;
- La gestion du système d'alerte professionnelle ;
- La gestion de nouvelles recrues, contractuels et étudiants en stage.

Dispositif de gestion des conflits d'intérêt :

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du GCAM regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et de gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations annuelles et ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts, conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêts au profit des collaborateurs.

Des formations e-learning sont déployées et une communication diversifiée et récurrente est dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et d'intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

Alerte Professionnelle :

Le droit d'alerte est une faculté donnée à chacun de s'exprimer lorsqu'il estime avoir de bonnes raisons de considérer qu'une instruction reçue, une opération ou plus généralement une situation particulière dont il a eu personnellement connaissance n'apparaît pas conforme aux règles éthiques qui gouvernent la conduite des activités du groupe. Ce droit doit être exercé de manière responsable, de bonne foi, non diffamatoire et non abusive. Le groupe protège les lanceurs d'alerte, notamment contre d'éventuelles représailles ou sanctions et garantit une stricte confidentialité de leur identité.

Gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers :

Les collaborateurs doivent s'abstenir d'accepter, de recevoir des cadeaux ou des invitations, directement ou indirectement, risquant, même involontairement, de compromettre leur indépendance, leur impartialité ou leur intégrité. Ils doivent refuser tout cadeau ou invitation qui pourrait les placer en situation de conflits d'intérêts. De la même manière, il est interdit de solliciter des cadeaux auprès de personnes physiques ou de sociétés ayant des relations d'affaires ou essayant de développer des relations d'affaires avec le groupe.

Pour les cadeaux acceptés, une valeur de 900 dirhams est fixée. Si la valeur du cadeau dépasse le montant autorisé, le collaborateur doit, avant de pouvoir l'accepter, en faire la demande auprès de sa hiérarchie, qui doit en aviser le responsable conformité. Le Groupe Crédit Agricole du Maroc ne prohibe pas la présentation ou l'acceptation d'opérations de relations publiques. Celles-ci sont des manifestations de courtoisie et de bienvenue entre partenaires d'affaires. Cependant, ces relations publiques doivent avoir une justification commerciale claire.

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES



III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1) Risque de Crédit ou de contrepartie

Le risque de crédit est le risque de perte inhérent à la défaillance d'un emprunteur face au remboursement de ses obligations envers la banque en intégralité et dans les délais impartis. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

1.1. La fonction Gestion du Risque de Crédit

La banque accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste avec le déploiement d'un mode de gouvernance efficace et efficient contribuant à la bonne maîtrise du risque de crédit.

La gestion du risque de crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque de Crédit. Cette entité a pour missions d'identifier, de surveiller, de prévenir et de maîtriser le risque de crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires en matière de gestion du risque de crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque de Crédit lui permet de remonter rapidement les faiblesses soulevées et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Le Domaine Gestion du Risque de Crédit intègre plusieurs composantes organisationnelles (Pôle Management du Risque Crédit, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GE, Pôle Réalisation des Engagements et le Pôle Engagements PME et Professionnels intégrant le Centre d'Etudes et de Crédit TPE chargé de la mise en œuvre et le déploiement du programme AL Moustamir Al Qarouai) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque de crédit.

La responsabilité de la gestion et du suivi du risque de crédit concerne toutes les parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre les instances de gouvernance de la banque, le Directoire, la Direction Générale Réseau, le Domaine Gestion du Risque de Crédit et le Domaine Remedial Management.

La gouvernance et l'organisation risque de crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque de crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque de crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et les insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des chartes pour les comités opérationnels ;
- La prise de décisions stratégiques en matière de risque de crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate, adaptée à la taille, à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque de crédit est partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la banque ;
- l'intégration de la fonction de risque de crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque et ce, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

1.2. La Politique Générale du Risque de Crédit

La Politique Générale du Risque de Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la banque, en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et région.

En premier lieu, cette politique est approuvée par le Directoire, elle est ensuite validée par le Conseil de Surveillance à travers le Comité des Grands Risques.

Eg regard à la nature de l'activité bancaire, cette politique se doit d'être dynamique, prospective, évolutive et adaptative. Elle est révisée régulièrement et à la survenance de tout événement interne ou externe, de nature à impacter les risques de la banque.

La mise en œuvre de cette politique repose sur un corpus réglementaire interne étoffé, conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque de crédit à travers des procédures, des chartes, des fiches de produits, des normes indicatives de financement, un recueil des comités et compétences, l'ensemble fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

La Politique Générale du Risque de Crédit de la banque s'articule autour des principes suivants :

- Déontologie et conformité ;
- Collégialité des décisions ;
- Respect des procédures dans l'analyse du risque ;
- Séparation entre la fonction commerciale et la fonction de contrôle et de gestion des risques ;
- Sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- Réactivité dans le suivi des clients en difficulté et dans le recouvrement des créances ;
- Rentabilité des opérations ;

1.3. Dispositif de gestion du risque de crédit

a. Dispositif d'octroi de crédit

i. Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- Une évaluation à priori de la clientèle à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue, à minima annuelle, pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration de l'opération de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la banque ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque de crédit ;
- La rentabilité globale des opérations effectuées avec le client ;
- L'utilisation des outils d'évaluation et d'aide à la décision : notation interne et score d'octroi ;
- L'utilisation d'un système informatique de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation, le suivi des demandes et les débloquages de crédit ;
- L'utilisation des normes de financement des activités agricoles comme socle dans l'approche de financement ;
- Le déploiement de contrôles a priori avant le déblocage du crédit.

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et doit avoir :

- Un objet : la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- Une structure : les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;
- Une maturité : les maturités des engagements de crédits doivent être en conformité avec l'objet du crédit ;
- Une transparence : la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux règles de déontologie ;
- Une sécurité : la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- Des garanties ou des sûretés : le crédit doit être assorti de garanties. La valeur économique de ces gages doit être validée par expertise et régulièrement actualisée. De même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour.

ii. Processus d'octroi

Après un entretien avec le client et une première évaluation de sa situation financière, de son activité et de ses besoins, le point de vente (PDV) procède à l'instruction de la demande de crédit à travers un système informatique dédié. Il constitue une demande de crédit comportant toutes les informations et les documents requis en conformité avec la réglementation et les procédures détaillant les modalités d'analyse et de traitement des demandes de crédit.

Après une analyse qualitative du dossier, le PDV élabore une note de présentation qui intègre notamment son avis motivé sur la demande sollicitée. Puis, il la soumet pour approbation aux niveaux supérieurs selon le schéma délégué.

Une fois la décision d'octroi de crédit établie, elle est acheminée aux points de vente. La mise en place du crédit est effectuée par un back-office régional ou par le siège selon les niveaux de compétences.

Un suivi approché des décisions des comités de crédit ainsi que leur mise en œuvre dans les délais sont assurés.

Tous les demandes de crédit sont traitées à travers la prise de décision à l'instance compétente selon un schéma délégué. Ce schéma assure que les engagements les plus importants ou les plus risqués soient traités au plus haut niveau, garantissant une implication appropriée du management dans la prise de risque de crédit. Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit est mis en place afin d'assurer la conformité des décisions prises aux processus d'octroi de crédit et l'intégrité de la personne déléguée.

b. Dispositif d'évaluation du risque de crédit

Pour faciliter l'évaluation et la quantification du risque de crédit, des systèmes de mesure du risque ont été mis en place :

i. Notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque de crédit et repose sur les principes directeurs suivants :

- La qualité de la notation permettant de suivre, de mesurer et de gérer de manière fiable le risque de crédit ;
- La cohérence entre les décisions prises et le profil de risque dégagé par chaque note ;
- L'attribution d'une note de notation à chaque client et à chaque opération de crédit ;
- La revue, au moins une fois par an, de la notation interne du client ;
- L'utilisation de la notation comme élément d'aide à la décision ;
- Le suivi des contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque ;
- L'évaluation de la qualité des expositions de la banque à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution ;
- L'appréciation périodique, par le régulateur et les comités internes compétents, de la qualité du portefeuille par classe de risque et ce, à travers des rapports agréés ;
- La revue périodique de la performance et de la robustesse des modèles de notation en matière de discrimination et de prédiction de la défaillance du client.

Le dispositif de notation interne est composé de modèles appropriés à chaque catégorie d'actif, à savoir le segment de clientèle des personnes morales (CE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors agricoles et le segment de clientèle des personnes physiques hors agricoles. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de leurs projets. La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier cumulée par la banque.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la banque et ce, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est par ailleurs assuré pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

ii. Scoring d'octroi

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation sont gérés par un partenaire et sont évalués à travers un système de scoring dédié. De même pour les crédits à caractère habitant qui disposent d'un système de scoring spécifique.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des petites et moyennes exploitations agricoles et des exploitations agricoles commerciales est mis en place.

c. Dispositif de pilotage du risque de crédit

Le dispositif de pilotage du risque de crédit permet de limiter les risques à des niveaux acceptables. Il repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- Le suivi du respect de la politique générale du risque de crédit ;
- l'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux de la banque ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- La détection, le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du respect de la politique générale du risque de crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance régulière de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- La revue du portefeuille de crédit réalisée de façon périodique ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

d. Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des créances repose sur la prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation. Il repose sur les principes généraux suivants :

- La conformité avec les exigences réglementaires et les procédures en matière de suivi des créances ;
- La prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation visant à éviter toute détérioration des créances ;
- La veille en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement, avec un suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagements en matière de recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants, du réseau et du siège, chargés du suivi ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des Créances.

e. Dispositif de gestion des créances sensibles

Les créances sensibles correspondent aux engagements détenues sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, présentent des motifs d'inquiétude, sans pour autant répondre à un des critères de classification parmi les créances en souffrance.

La gestion des créances sensibles consiste notamment à identifier et détecter, le plus en amont possible, les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties de la banque portant des engagements en vue d'en assurer un suivi rapproché.

En matière de couvertures, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques généraux au moins égale à 10% de l'encours global, sans déduction des garanties de l'assiette de calcul des provisions. Toutefois, le Comité peut décider de relever le niveau de la provision s'il le juge adéquat. Lorsque la créance est retirée de la Watch-List, la provision économique fait l'objet d'une reprise.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles se tient trimestriellement. Il décide des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances

sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance, des plans d'actions à entreprendre et de la revue de la notation interne du client.

f. Dispositif de gestion et recouvrement des créances en souffrance

Le déclassement des créances est une mesure réglementée permettant à la banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce dispositif s'articule autour de deux axes : la mise en œuvre de procédures judiciaires (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie. En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont répartis en trois catégories : les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et de Radiation se tient trimestriellement. Il décide du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille d'engagement. Il s'appuie sur les principes suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute détérioration des créances en souffrance ;
- La priorisation des solutions à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La collégialité de la décision en matière d'assignement des CES à travers des comités de recouvrement dédiés qui statuent sur les propositions de règlement ;
- Le déploiement d'un système d'information de recouvrement des CES ;
- L'adoption d'un plan d'action annuel ;
- L'élaboration de tableaux de bord et de reportings ;
- L'analyse de la performance des prestataires.

2) Risque de concentration

La diversification du portefeuille de crédit joue un rôle essentiel dans le processus de maîtrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la politique de gestion du risque de la banque. A cet effet, une série de mesures a été élaborée pour éviter tout risque de concentration pouvant impacter la qualité du portefeuille.

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de la banque, en raison de la concentration de ses activités dans des activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

Pour ce qui concerne le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêts, il est régi par les dispositions de la BAM en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métier.

Le risque de concentration est géré à travers un dispositif de limites qui permet de s'assurer, en permanence, du respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi que du développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont, in fine, destinées à contrôler un montant supportable de pertes acceptées.

Les limites risques de crédit fixent les seuils globaux en précisant clairement le niveau de risque acceptable en adéquation avec le profil de risque global de l'établissement. Elles portent sur des indicateurs de risque permettant de sécuriser le développement de la banque.

Ces limites de concentration prennent plusieurs formes :

- Limites par secteur d'activité ;
 - Limites par secteur géographique ;
 - Limites par segment de marché ;
 - Limites par zone géographique ;
 - Limites individuelles : par groupe d'affaire et par contrepartie.
- Ce dispositif de limites fait l'objet d'un suivi régulier afin de :
- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
 - Analyser et expliquer les principales évolutions enregistrées ;
 - Informier de l'évolution de l'exposition aux risques de crédit sur les principales contreparties individuelles, groupes de contreparties, secteurs d'activité et régions ;
 - Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
 - Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés. Le constat intègre les causes, les contreparties concernées, le montant de l'engagement total, le nombre des dépassements et leur montant ;
 - Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.
- Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et de surveillance des risques, la banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.
- Le dispositif de limites retenu par la banque est revu autant que nécessaire et est réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité des Grands Risques et le Comité d'Audit.

3) Risque de marché

Définition du risque de marché :

Le risque de marché pourrait être défini comme le risque potentiel lié aux variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM, des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur du portefeuille de la banque et ainsi peser sur son résultat.

La gestion des risques de marché au sein du CAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer la liquidation du bilan de la banque.

Au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc, le dispositif de gestion des risques de marché s'inscrit dans le cadre des orientations de la politique globale de gestion des risques de la banque. Ceci, tout en respectant les exigences réglementaires en vigueur ainsi que l'application des saines pratiques de gestion des risques de marché qui sont définies par les instances nationales et internationales, notamment par les accords de Bâle.

Le dispositif de gestion des risques de marché couvre toutes les activités autorisées au niveau de la salle des marchés (SDM). Cette dernière a pour principale mission de répondre aux besoins de la clientèle en matière de négociation de cours de devise, de couverture contre le risque de change et de placement des excédents de trésorerie. Elle intervient également pour le compte de la banque en termes de couverture de la position de change, de la gestion du portefeuille de titres et d'OPCVM pour le compte propre, de la gestion de la trésorerie aussi bien en dirhams qu'en devise.

3.1. Les risques liés au portefeuille obligataire

Le portefeuille obligataire varie en fonction de plusieurs facteurs représentant autant de risques qui pourraient baisser la valeur du portefeuille. Ces risques sont classés en deux catégories :

a. Les risques systémiques

Le risque systémique ou risque de marché peut être défini comme le risque de variation du prix d'un grandeur économique constatée sur le marché. Il s'agit de l'incertitude quant aux gains qui résultent des changements dans les conditions du marché telles que : la valeur du marché, le taux d'intérêt ou encore le taux de change.

Le risque de taux d'intérêt : Ce risque mesure le degré d'exposition du porteur d'un titre sur l'évolution ultérieure des taux sur le marché. À cet effet, une évolution défavorable des taux aura une conséquence directe sur le portefeuille obligataire puisqu'il existe une tendance opposée entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, une hausse des taux sur le marché pendant une certaine période se traduira logiquement par une réduction des cours des titres.

Le risque de taux de change : Ce risque concerne les émissions libellées en devise et réside dans la possibilité de variation des prix de la devise par rapport à la monnaie nationale.

b. Les risques spécifiques

Le risque de crédit peut être défini comme la perte potentielle que peut subir la banque suite à un événement de crédit touchant l'une de ses contreparties. De manière plus précise, le risque de crédit englobe deux notions qui diffèrent en fonction de l'événement de crédit à l'origine des pertes :

Le risque de défaut : Ce risque correspond à l'incapacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa dette (principal + coupons). Dans une telle situation, la banque est susceptible de subir une perte si elle n'encourage qu'une partie du montant dû.

Le risque de détérioration de la qualité de crédit : Ce risque correspond à une détérioration de la santé financière de l'émetteur. Il en résulte une hausse de la prime de risque (ou spread).

c. Autres risques :

3.2. Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM

Ce type de risque est lié à la présence d'une grande concentration d'un même type d'actif ou d'un même type de marché dans le portefeuille. De ce fait, l'évolution de ce type d'actif ou de ce type de marché fait loi dans le portefeuille.

3.3. Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché des instruments financiers :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et de l'hors-bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque lié aux portefeuilles « actions & OPCVM » correspond à la possibilité de subir une perte en capital entre le moment de l'achat et celui de la vente des titres. Cette potentialité est prise en compte par la prime de risque, à savoir l'écart de rendement attendu d'une action ou d'un OPCVM par rapport à un actif sans risque. Les opérations de marché entraînent de nombreuses pertes de capital, de risque, de défaut ;

- Le risque opérationnel : il peut advenir si des erreurs sont commises en instruisant des paiements ou en réglant des transactions post-marché ;
- Le risque de liquidité : il apparaît quand une entreprise ne parvient pas à transformer certains avoirs illiquides en avoirs liquides, ce qui l'empêche de remplir ses obligations financières ;
- Le risque de concentration : il décrit le niveau de risque du portefeuille d'une banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie, un seul secteur ou un seul produit de marché.

3.4. Les risques liés à l'activité de change :

- Risque de change : c'est la perte qui peut se matérialiser à la suite d'une variation des cours de change.
- Risque sur les taux d'intérêt : ce risque est lié à l'augmentation ou diminution soudaine des taux d'intérêt des monnaies étrangères et qui peut affecter les positions en devise de la banque.
- Risque de concentration : il décrit le niveau du risque du portefeuille (terme et financement) de la banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie ou un seul secteur d'activité.

3.5. Stratégie des risques de marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du CAM. Celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...);
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés à travers un dispositif bien organisé.

3.6. Politiques des risques de marché :

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché, dont notamment :

- Des procédures formalisant l'ensemble des opérations des activités de marché ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation ;
- Un dispositif de suivi des indicateurs.

C'est dans ce sens que l'instance de gouvernance se concrétise par un comité "BFI, Trésorerie et ALM" ayant pour principales missions de :

- Valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI ;
- Répondre au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la banque ;
- Élaborer et suivre le dispositif de gestion des risques de marché.

a. Dispositif de limite opérationnelle :

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatives aux activités de taux et de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives à la durée, à la sensibilité et à la taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

En effet, Le dispositif des limites liées aux activités de marché s'articule autour des trois familles suivantes :

- Limites de contrepartie sur opérations de marché ;
- Limites internes de marché ;
- Limites par rapport à l'exigence en fonds propres.

Elles sont validées et renouvelées ou revues à la demande, lors du comité directeur BFI, ALM et Trésorerie sur la base d'indicateurs multicritères. La gestion des limites est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui indique tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

b. Dispositif de gestion des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;

- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanent ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habitations.

4.1. Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le CAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché, en Occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

Sensibilité

La sensibilité est un indicateur qui permet d'anticiper les réactions d'un titre ou d'un portefeuille aux fluctuations des taux. Elle mesure la variation relative de son prix de marché pour une variation des taux donnée.

Duration

La durée d'une obligation est la durée moyenne au bout de laquelle l'obligation rembourse son prix d'achat. Elle varie dans le temps sans jamais excéder la maturité résiduelle de l'obligation. La variation de la duration dépend de la maturité de l'obligation, de son taux fixe et de son taux de rendement. Lorsque la maturité est longue, la duration est élevée.

Value at Risk (VaR)

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'activité taux, et l'approche OTCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'activité change, le CAM a opté pour la méthode « variance/covariance » qui appartient à la classe des méthodes paramétriques, elle repose sur les hypothèses suivantes:

- La normalité de la distribution des profits et pertes ;
- La stationnarité des rendements de l'actif objet de l'estimation ;
- La linéarité de la relation entre les prix des actifs et les facteurs de risque.

Le choix de cette méthode par la banque est motivé par deux raisons :

- La nature de l'activité variation des facteurs de risque, assésse de devise figée, etc.),
- La pertinence de la mesure du risque de change confirmée par les backtestings réalisés;

Les éléments pris en charge dans la méthode du calcul sont :

- La composition du portefeuille ;
- La période de détention (1j, 10j, etc.) ;
- L'intervalle de confiance (90%, 95%, 99%) ;
- Les cours historiques avec un minimum de 250 observations.

La pertinence du modèle VaR est évaluée à travers un backtesting permanent (contrôle de cohérence à posteriori) qui permet de vérifier si le nombre de jours pour lesquels le résultat négatif dépasse la VaR est conforme à l'intervalle de confiance de 99%.

Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le CAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des Back tests et stress tests internes et réglementaires et, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

Backtesting du modèle VaR

Conformément à la réglementation, deux approches de backtesting peuvent être utilisées:

- Un backtesting réel qui consiste à comparer, pour chaque jour ouvrable, la VaR calculée sur la base des positions en fin de journée à la variation sur un jour de la valeur du portefeuille réellement constatée à la fin du jour ouvrable suivant ;
- Un backtesting hypothétique qui consiste à comparer, pour chaque jour ouvrable, la VaR calculée sur la base des positions en fin de journée à la variation sur un jour de la valeur du portefeuille du jour ouvrable suivant, en supposant que les positions restent inchangées.

Stress test réglementaire

Suite à l'entrée en vigueur de la circulaire n°2/G/10, la banque centrale a exigé des banques et des institutions financières d'intégrer les stress tests parmi leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en tant qu'outil prospectif d'appréciation de la solidité des banques et pour s'assurer qu'elles disposent de fonds propres suffisants pouvant absorber les chocs financiers. De ce fait, le CAM mène des stress tests réglementaires couvrant toutes les activités de marché à travers les simulations des facteurs de risque suivants :

- L'appréciation ou la dépréciation de la valeur du Dirham ;
- La translation parallèle de la courbe des taux ;
- La baisse de la valeur du portefeuille des actions ;
- La dépréciation de la valeur liquidative.

Stress test interne

Le CAM a intégré dans son dispositif de gestion des risques, les résultats des stress tests internes réalisés. Pour en garantir la pertinence, le Pôle Pilotage des Risques Financiers s'assure de l'efficacité et de la cohérence des programmes et scénarios de stress tests établis. Les différents scénarios utilisés au niveau des stress tests font l'objet de revues régulières, sous l'égide du Pôle Pilotage des Risques Financiers. Ces revues sont présentées dans le cadre du comité directeur « BFI, Trésorerie et ALM » présidé par un membre du Directoire.

Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille selon des scénarios spécifiques à l'instar des stress tests réglementaires.

Périmètre de couverture des stress tests

Les stress tests couvrent toutes les lignes métiers de la banque et les risques associés. Le pôle pilotage des risques financiers veille à inclure toutes les typologies des risques marché auxquels la banque est exposée.

Les stress tests réalisés permettent d'estimer les effets de chocs impactant simultanément les différents compartiments du marché financier tout en tenant compte des interactions. Pour avoir une évaluation appropriée, nous observons les impacts sur : l'activité de l'actif, la valeur de l'actif et les fonds propres.

Les activités de marché qui font l'objet des tests de résistance réguliers et ad hoc se présentent comme suit : (i) l'activité obligataire, (ii) l'activité boursière, (iii) l'activité Change et (iv) l'activité OPCVM.

Scénarios des stress tests

Le programme des stress tests est réalisé sur la base d'un ensemble de scénarios selon différents niveaux de sévérité, divers horizons temporels, divers risques évalués ainsi que leur usage (opérationnel et stratégique). Les scénarios s'appuient sur des études statistiques menées sur l'histoire des facteurs de risque de marché et les scénarios peuvent varier de trois mois à cinq ans permettant de ressortir les chocs et les crises ayant affecté les marchés financiers [tels que la crise financière de 2008, la crise grecque, la crise sanitaire de 2020, etc.]. Par conséquent, il s'agit de déterminer des scénarios spécifiques et adaptés au profil de risque de la banque.

Exigences en Fonds Propres au titre du risque de marché

Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul de l'exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation.

Les actifs du CAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (Trading book).

Selon l'article 56 de ladite circulaire, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de les céder à court terme et/ou dans l'intention de bénéficier de l'évolution favorable des cours actuels ou à courts termes, ou d'assurer des bénéfices d'arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient tous les éléments du bilan et de l'hors bilan qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché sont calculées selon le modèle standard, à l'exception de celles de la position de change qui sont calculées selon une méthode avancée.

d.Dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des indicateurs risques financiers. Le management de la banque s'assure, via un système de reporting périodique, des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

e.Système de gestion :

L'ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion. Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de passe et tout type de gestion des habitations et des restrictions d'accès, etc.).

Avec un processus intégrant jusqu'à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d'en identifier l'auteur, l'objet, l'horodatage, etc.

Le système dispose de pistes d'audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et des méthodes apportées au référentiel et aux opérations.

Des Reporting destinés à BAM, au Directoire et aux comités ad-hoc sont édités, notamment ceux relatifs au dépassement de limite ou de ratio réglementaire, suivi trésorerie, etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des comptes rendus d'événements (CRE) qui sont générés automatiquement.

3.6.La gestion de la crise sanitaire de la Covid-19:

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité économique des entreprises principalement en raison du confinement et de la baisse de la consommation et de la production qui en ont découlées. Pour le secteur bancaire, cette crise se traduit par une augmentation significative du risque crédit et de marché. Elle a également fortement impacté les choix de mode de financement des entreprises.

Dans ce contexte, le CAM a mis en place des mesures pour assurer une gestion optimale de la crise sanitaire et un retour à une situation normale. En effet, il a mis en place un dispositif de gestion de risque afin de mieux appréhender les nouveaux risques auxquels la banque est confrontée. Il a également établi de nouvelles approches de gestions en termes de risques de marché. En effet, la banque mis en place une batterie de mesures -par activité- afin d'atténuer l'impact de la COVID-19 et de pérenniser sa position dans le paysage bancaire marocain, et ce à travers :

- La réallocation optimale des ressources de marché en favorisant les actifs qui présentent une meilleure adéquation du couple risque/rendement ;
- L'intégration des effets de la crise dans l'estimation du risque et dans les scénarios de stress test internes ;
- La diversification des secteurs afin de minimiser l'impact de ceux qui sont les plus touchés par la crise.

3.7.Organisation du pôle pilotage des risques financiers :

Le dispositif opérationnel de gestion de la séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement :



4) Risque ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste à analyser des perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par le CAM à court, moyen et long terme. Aussi, les comités de gestion de la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles [crise de liquidité, variation de taux...] et ce par le biais d'un programme de simulation de crise élaboré en interne.

4.1.Politique de gestion des risques ALM

Dans le cadre de son métier et à l'aide d'indicateurs pertinents, l'ALM au sein du CAM vise à maîtriser, dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité. Ce faisant, la fonction ALM s'assure que l'allocation des capitaux propres se fait de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux exigences des gaps de liquidité...

La politique de la gestion Actif/Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

a.Gestion de risque de liquidité :

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposerait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique. Dans leurs travaux réguliers, les gestionnaires ALM analysent la série d'impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps permet au comité directeur BFI, Trésorerie et ALM ainsi qu'à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers à travers une analyse statique et dynamique.

En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock : déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, celle-ci élargit le périmètre d'analyse en y intégrant l'évolution future des encours du stock et celle des hypothèses de productions nouvelles.

Aussi, les gestionnaires ALM sont tenus de répondre aux normes prudentielles requises par BAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à court, moyen et long terme. Aussi, les comités de gestion de la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais d'un programme de simulation de crise élaboré en interne.

4.1.1.Politique de gestion des risques ALM : Dans le cadre de son métier et à l'aide d'indicateurs pertinents, l'ALM au sein du CAM vise à maîtriser, dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité. Ce faisant, la fonction ALM s'assure que l'allocation des capitaux propres se fait de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux exigences des gaps de liquidité...

La politique de la gestion Actif/Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

a.Gestion de risque de liquidité : Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposerait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique. Dans leurs travaux réguliers, les gestionnaires ALM analysent la série d'impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps permet au comité directeur BFI, Trésorerie et ALM ainsi qu'à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers à travers une analyse statique et dynamique.

En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock : déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, celle-ci élargit le périmètre d'analyse en y intégrant l'évolution future des encours du stock et celle des hypothèses de productions nouvelles.

Aussi, les gestionnaires ALM sont tenus de répondre aux normes prudentielles requises par BAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à court, moyen et long terme. Aussi, les comités de gestion de la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais d'un programme de simulation de crise élaboré en interne.

4.1.1.Politique de gestion des risques ALM : Dans le cadre de son métier et à l'aide d'indicateurs pertinents, l'ALM au sein du CAM vise à maîtriser, dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité. Ce faisant, la fonction ALM s'assure que l'allocation des capitaux propres se fait de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux exigences des gaps de liquidité...

La politique de la gestion Actif/Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

a.Gestion de risque de liquidité : Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposerait pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique. Dans leurs travaux réguliers, les gestionnaires ALM analysent la série d'impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps permet au comité directeur BFI, Trésorerie et ALM ainsi qu'à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers à travers une analyse statique et dynamique.

En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock : déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, celle-ci élargit le périmètre d'analyse en y intégrant l'évolution future des encours du stock et celle des hypothèses de productions nouvelles.

Aussi, les gestionnaires ALM sont tenus de répondre aux normes prudentielles requises par BAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à court, moyen et long terme. Aussi, les comités de gestion de la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais d'un programme de simulation de crise élaboré en interne.

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

b.Gestion du risque de taux :

La Direction de l'ALM analyse également le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires: l'une en intérêts courus, et l'autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents aléas induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

L'approche en intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène : taux fixe, variable ou révisable. Elle accorde une importance particulière à l'impasse à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d'intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d'opérations sensibles en intérêt à une même variable. En effet, l'impasse à taux fixe ou à taux certain, correspond à l'impasse des opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d'analyse.

Le pilotage du risque de taux s'appuie principalement sur des méthodes d'évaluation et de suivi qui se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la banque pour en dégager le profil de risque de taux [risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux] ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des Gaps pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;

- Veille au respect des limites réglementaires, notamment l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II » ;
- Réalisation des stress test : Avec l'introduction de l'IRRB, les gestionnaires ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pbs, 200 Pbs (réglementaire) et 300 Pbs, ainsi que l'impact des autres scénarii tels que la hausse ou la baisse des taux courts, la pénitisation ou l'aplatissement de la courbe des taux, sur la marge nette d'intérêt et la valeur économique des fonds propres réglementaires de la banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement des limites est dûment justifié ;

- Reporting sur la structure du risque de taux couvrant l'ensemble des analyses (mensuel).

Présentation des indicateurs de suivi du risque de taux :

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les gaps de taux relatifs à l'encadrement de la sensibilité de la MNI ;
- Les gaps de taux relatifs à l'encadrement de la sensibilité de l'EVE ;
- L'impact sur la MNI prévisionnelle d'une variation de taux (en %).

- L'impact sur la valeur économique des fonds propres d'un choc de taux (en %).

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gap's de taux de la banque. En effet, les modalités d'écoulement du Bilan / Hors bilan, utilisées dans la mesure des Gap's de taux intègrent un ensemble d'hypothèses traduisant d'une part, l'effet des options cachées incorporées au bilan (remboursement par anticipation, avances sur DAT...) ; d'autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écolés sur la base de la nature du taux d'indexation et à la date de la prochaine révision de taux.

Limites fixées en matière de risque de taux et modalités de leur révision :

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) +/- 5% de valeur nette d'intérêt prévisionnelle;
- Sensibilité de la valeur économique des FF réglementaires: Max 20% ;

Principales limites en termes d'impasses en taux :

- Gap de taux à 1 mois : Min -1 Mrds dhs ;
- Gap de taux à 3 mois : Min -3 Mrs dhs ;

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion du comité directeur BFI, Trésorerie et ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de ladite limite.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- Analyse sectorielle ;
- Évolution de la structure bilancielle de la banque ;
- Évolution des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...).

Ainsi, suite à l'introduction de la nouvelle norme relative à la gestion du risque de taux inhérent au portefeuille bancaire (IRRB), au 31 décembre 2021, l'étude d'impact sur le choc correspondant à 200 Pbs ressort un impact de -2,3% sur la marge nette d'intérêt prévisionnelle et +1,8% pour un choc parallèle de -200 Pbs, respectant ainsi la limite en vigueur. Par ailleurs, la perte maximale générée selon les différents scénarii réglementaires sur la valeur économique des fonds propres ne dépasse pas 4% des fonds propres réglementaires de la banque, respectant ainsi les limites réglementaires en vigueur.

c.Gestion du risque de change : Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur le suivi et la gestion de l'ensemble des positions de change inscrites dans le bilan / hors bilan de la banque.

La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l'exposition nette sur chaque devise (par rapport à la devise de référence). La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise puis à inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

4.2.Présentation du Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM:

Le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM est chargé de prendre toutes les mesures qu'il estime prioritaire pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l'établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenu du Comité est au moins trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM suit les orientations, à moyen et long terme, prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque et garantir l'équilibre financier de la banque. Les orientations sont prises au sein de comités de gestion de risques propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats conenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan et ce, par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les productions futures des emplois et ressources ; ainsi que la mise en place d'un ensemble de mesures d'ajustement à moyen terme, sans entraver la conduite des activités commerciales de la banque.

4.3.Descripton du Backtesting des modèles d'écoulement

La gestion du risque de taux et du risque liquidité repose sur des modèles d'écoulement. Ces conventions d'écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le backtesting des modèles d'écoulement est essentiel et est réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d'évolution des différents postes du bilan. En effet, l'approche du backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives. Des indicateurs traduisant l'écart de prévision sont mis en place afin de s'assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles.

Le backtesting est réalisé sur les modèles d'écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l'écoulement des postes non contractuels, principalement les dépôts à vue.

5) Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme le risque de pertes résultant de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM, en tant que gestionnaire des risques opérationnels, le GCAM a mis en place une Direction Centrale au sein du Pôle « Contrôle et Risque Opérationnel Groupe » et directement rattachée au Directoire. Ladite structure est en charge de l'évaluation, du suivi et de la maîtrise des risques opérationnels.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM vise à mesurer et à suivre les risques opérationnels avérés et potentiels ainsi qu'à mettre en œuvre les actions correctives nécessaires afin d'en limiter l'impact. Au titre de l'exercice 2021, le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM concerne les principales lignes de métiers de la banque et de ses principales filiales.

Compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire, le GCAM a déployé une série de mesures et de procédures spécifiques en vue d'atténuer les risques opérationnels générés par les effets de la pandémie. Aussi, le GCAM a veillé au maintien de la continuité de ses services en accordant une attention particulière à la santé et la sécurité de ses clients et de ses collaborateurs.

5.1.Politique du GCAM en matière de risque opérationnel : Le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans un système d'amélioration continue, et ce à travers un dispositif de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel basé sur des règles, des normes et des méthodes homogènes pour l'ensemble des métiers du GCAM. Ladite politique a pour enjeu de :

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques ;
- Optimiser, à long terme, les risques opérationnels ;
- Fournir un processus de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel.

5.2.Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau du groupe s'articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège : chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour l'ensemble des structures du GCAM ;
- Des managers risques opérationnels : rattachés à la Direction Centrale du Risque Opérationnel, ils sont responsables d'un ou de plusieurs périmètres métiers. Ils sont les garants de la mise en œuvre de la charte ainsi que du dispositif de mesure et de gestion des risques opérationnels ;

- Des relais risques opérationnels : ils sont désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission d'identifier les événements, les incidents et les pertes opérationnelles pour les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques ;
- Des correspondants risques opérationnels (structures de contrôle internes ou autres) : au niveau siège du réseau et des filiales, ils sont chargés de remonter les événements et les incidents ainsi que les risques liés aux activités, aux procédures et au système des entités contrôlées.

- Des chargés de régularisation : au niveau du réseau, ils assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevées par les structures de contrôle interne.

Le pilotage et le suivi du dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré à travers un dispositif global de gouvernance décliné via les instances suivantes :

- Le comité risque Opérationnel CAM : organe spécialisé chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du dispositif risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'actions ;
- Le comité des risques opérationnels métiers : organe en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événements et des incidents, de la validation des mises à jour de la cartographie, de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques.

Ce comité vise à suivre l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

5.3.Principaux outils méthodologiques :

a.Cartographie des risques opérationnels

La démarche d'élaboration de la cartographie de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise les risques par ordre de priorité afin de mettre en place des stratégies pour les atténuer.

Cette approche comprend à la fois la prévention des risques potentiels et la détection, au plus tôt, des défaillances avérées (événements et incidents). Elle s'articule autour de :

- L'approche diagnostique consistant à parcourir les lignes métiers pour identifier les risques inhérents aux activités exercées (analyse des processus concernés) en tenant compte des contrôles mis en place (au niveau des procédures, verrouillage SI, dispositif de contrôles mis en place, ...) ;
- L'approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (contrôle permanent réseau, siège et filiales, relais risques opérationnels, audit et inspection, réclamations...).

Le processus d'évaluation et de mesure

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - * 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - * 50 % pour les créances douteuses ;
 - * 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet [évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total].

1.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.3 Portefeuilles de titres

1.3.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.3.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.3.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.3.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.3.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.4 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.5 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation. Bureaux	20 ans
Mobilier de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres matériels d'exploitation	5ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans

1.7 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.8 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

BILAN

en milliers de dh

ACTIF	31/12/21	31/12/20
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	6.619.812	8.451.736
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4.444.909	1.774.005
À vue	3.864.429	1.517.474
À terme	580.480	256.531
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	89.136.754	85.774.611
Crédits de trésorerie et à la consommation	43.312.201	38.346.251
Crédits à l'équipement	22.677.785	20.701.293
Crédits immobiliers	17.077.444	17.247.228
Autres crédits & financement participatifs	6.069.325	9.479.838
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.138.498	808.636
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	9.664.318	8.364.439
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6.079.902	5.049.365
Autres titres de créance	128.184	2.657
Titres de propriété	3.456.232	3.312.418
AUTRES ACTIFS	4.877.354	4.505.103
TITRES D'INVESTISSEMENT	3.264.058	3.285.792
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3.264.058	3.285.792
Autres titres de créance		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	860.320	765.822
Participations dans les entreprises liées	609.658	668.194
Autres titres de Participations et emplois assimilés	250.662	97.628
Titres de Moubadara & Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES	280	560
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT & WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	787.281	605.154
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450.510	424.197
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.474.700	6.471.144
TOTAL	127.718.793	121.231.199

HORS BILAN

	31/12/21	31/12/20
ENGAGEMENTS DONNÉS	13.949.703	11.805.907
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	132.475	36.815
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.026.661	7.726.482
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	527.316	524.885
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4.263.251	3.517.725
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	5.927.382	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	105.165	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5.822.217	
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE RÉSULTAT

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6.299.073	6.175.215
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les ECA	32.180	25.075
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.956.441	4.497.323
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	187.975	181.878
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	32.141	27.630
Commissions sur prestations de service	525.602	490.545
Autres produits bancaires	564.735	952.763
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.150.424	2.258.778
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	428.492	472.653
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1.149.426	1.091.347
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	206.315	211.597
Autres charges bancaires	366.190	483.181
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	4.148.649	3.916.437
Produits d'exploitation non bancaire	156.037	169.074
Charges d'exploitation non bancaire	96.437	101.917
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2.007.004	1.988.312
Charges de personnel	1.120.919	1.124.223
Impôts et taxes	38.014	37.349
Charges externes	625.048	607.002
Autres charges générales d'exploitation	50.949	42.542
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	172.074	177.196
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2.259.168	2.073.622
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	1.067.458	912.898
Pertes sur créances irrécouvrables	649.540	345.507
Autres dotations aux provisions	542.169	815.216
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	597.302	507.801
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	402.673	442.343
Récupérations sur créances amorties	116.903	43.268
Autres reprises de provisions	77.726	22.190
RÉSULTAT COURANT	539.380	429.461
Produits non courants	3.467	3.503
Charges non courantes	149.428	147.179
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	393.419	285.785
Impôts sur les résultats	52.477	77.521
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	340.942	208.264

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Produits d'exploitation bancaire perçus	6.299.073	6.175.215
Récupérations sur créances amorties	116.903	43.268
Produits d'exploitation non bancaire perçus	159.504	172.576
Charges d'exploitation bancaire versées	-3.929.194	-3.867.867
Charges d'exploitation non bancaire versées	-245.865	-249.096
Charges générales d'exploitation versées	-2.007.004	-2.012.233
Impôts sur les résultats versés	-52.477	-77.521
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	340.942	184.343
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2.670.903	931.737
Créances sur la clientèle	-3.874.132	-5.931.706
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-1.372.643	4.076.634
Autres actifs	-372.250	-1.002.415
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1.461.072	2.445.747
Dépôts de la clientèle	7.452.684	4.573.474
Titres de créance émis	456.389	48.317
Autres passifs	-523.863	245.109
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2.365.790	5.386.897
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	-2.024.848	5.571.239
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	695.302	912.149
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-501.741	-173.760
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	193.562	738.389
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	-637	200.465
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés		
V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	-637	200.465
VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	-1.831.923	6.510.093
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8.451.735	1.941.642
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.619.812	8.451.735

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/21	31/12/20
Intérêts et produits assimilés	5.176.596	4.704.276
Intérêts et charges assimilés	1.784.234	1.775.597
MARGE D'INTÉRÊT	3.392.362	2.928.679
Commissions perçues	525.602	490.545
Commissions servies	10.811	11.969
MARGE SUR COMMISSIONS	514.791	478.576
Résultat des opérations sur titres de transaction	201.345	423.130
Résultat des opérations sur titres de placement	93.245	72.428
Résultat des opérations de change	162.061	205.398
Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	456.651	700.957
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Divers autres produits bancaires	47.187	38.533
Diverses autres charges bancaires	262.342	230.308
PRODUIT NET BANCAIRE	4.148.649	3.916.437
Résultat des opérations sur immobilisations financières	1.543	-25.677
Autres produits d'exploitation non bancaire	156.037	169.074
Autres charges d'exploitation non bancaire	96.437	101.917
Charges générales d'exploitation	2.007.004	1.988.312
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.202.789	1.969.605
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1.197.423	772.794
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	465.986	767.350
RÉSULTAT COURANT	539.380	429.461
RÉSULTAT NON COURANT	-145.961	-143.676
Impôts sur les résultats	52.477	77.521
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	340.942	208.264
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	340.942	208.264
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	172.074	177.196
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	983	26.867
Dotations aux provisions pour risques généraux	210.000	355.000
Dotations aux provisions réglementées		100.800
Dotations non courantes		
Reprises de provisions	77.726	22.190
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	147.630	163.927
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles		
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	498.643	682.009
Bénéfices distribués		
AUTOFINANCEMENT	498.643	682.009

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	31/12/21	31/12/20
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	5.243.312	83.339	430.830	594.984	6.352.465	8.249.376
VALEURS REÇUES EN PENSION						
Au jour le jour						
A terme						
COMPTES ET PRÊTS DE TRÉSORERIE		2.755.165			2.755.165	100.000
Au jour le jour		2.755.165			2.755.165	100.000
A terme						
PRÊTS FINANCIERS			580.480		580.480	256.531
AUTRES CRÉANCES						1
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		110			110	17
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5.243.312	2.838.614	1.011.310	594.984	9.688.220	8.605.924

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2021	31/12/2020
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	889.295	104.975	17.809.793	21.090.865	39.894.928	34.942.226
Comptes à vue débiteurs	687.016	104.975	8.440.252	5.866.288	15.098.531	14.387.265
Créances commerciales sur le maroc	2.279		1.485.181	1.102.861	2.590.321	2.596.290
Crédits à l'exportation			247.872	58.032	305.904	272.506
Autres crédits de trésorerie	200.000		7.636.488	14.063.685	21.900.173	17.686.166
CRÉDITS A LA CONSOMMATION				2.036.053	2.036.053	2.054.522
CRÉDITS A L'ÉQUIPEMENT	763.920		10.193.347	10.630.036	21.587.303	19.472.751
CRÉDITS IMMOBILIERS			7.413.846	9.239.484	16.653.330	16.585.600
AUTRES CRÉDITS	50.000	5.389.048	159.167	-1.966.387	3.631.828	7.215.772
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.110.365		18.579		1.128.944	808.636
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR				2.895.815	2.895.815	3.239.673
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			1.456.391	980.662	2.437.053	2.264.066
TOTAL	2.813.580	5.494.023	37.051.123	44.906.528	90.265.254	86.583.247

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

en milliers de dh

	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		31/12/21	31/12/20
			Financiers	Non financiers		
TITRES CÔTÉS	3.456.232	9.472.144			12.928.376	11.650.230
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		9.343.960			9.343.960	8.335.156
Obligations		128.184			128.184	2.657
Autres titres de créance						
Titres de propriété	3.456.232				3.456.232	3.312.417
TITRES NON CÔTÉS						
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL	3.456.232	9.472.144			12.928.376	11.650.230

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	4.094.703	4.094.703	4.227.008			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	576.710	576.710	711.000			
Obligations	128.184	128.184	126.198			
Autres titres de créance						
Titres de propriété	3.389.810	3.389.810	3.389.810			
TITRES DE PLACEMENT	5.516.474	5.621.385	5.227.117	51.775	26.630	26.630
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	5.425.770	5.554.968	5.160.700	51.775	2.349	2.349
Obligations	22.500				22.500	22.500
Autres titres de créance						
Titres de propriété	68.203	66.417	66.417		1.781	1.781
TITRES D'INVESTISSEMENT	3.209.113	3.404.694	3.146.795	203.458	1.977	1.278
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3.209.113	3.404.694	3.146.795	203.458	1.977	1.278
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	12.820.289	13.120.782	12.600.919	255.233	28.607	27.908

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	495.655	597.001
Sommes dûes par l'Etat	412.335	492.344
Divers autres débiteurs	83.321	104.658
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2.891.828	2.430.790
COMPTES DE RÉGULARISATION	1.489.870	1.477.312
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	4.877.354	4.505.103

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160.000	0,98%		50	
COMAPRA	Agro Industrie	66.800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40.965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture		0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190.173	0,38%	311		
SOCIÉTÉ LAITIÈRE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50.000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie		0,00%		14.499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71.000	20,00%	14.200		
AGRICULTURE & PÊCHE				14.511	15.154	
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125.000	100,00%	102.844	22.156	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36.376	99,66%	36.251		
INTERBANK	Service	11.500	18,00%	1.403		
MAROCLEAR	Service	100.000	1,80%	1.795		
SWIFT	Service		0,00%	23		
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Service	98.200	10,18%	10.000		
DAR ADDAMANE	Banque	75.000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40.060	22,18%	5.525	3.257	
IGRANE	Fonds d'investissement	24.600	15,87%	3.905		
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1.000	18,00%	48	132	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150.000	7,17%	5.556	5.194	
FIROGEST	Société de gestion	2.000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7.500	99,99%	818	6.682	
FINEA	Nantissement de marchés	200.000	0,22%	560		316
SMAEX	Assurance	50.000	0,48%	356		
CAM LEASING	Leasing	100.000	100,00%	73.595	26.405	
AL FILAHI CASH	Société de financement	23.750	100,00%	23.750		
CAM COURTAGE	Courtier en assurance	100	100,00%	100		
MSIN	Société de bourse	10.000	80,00%	15.410		8.000
MSIN GESTION	Société de gestion	5.000	30,00%	1.487	13	
SGFG	Gestion de Fonds	1.000	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387.518	3,00%	11.765		
AL AKHDAR BANK	Banque participative	400.000	51,00%	204.000		
AFREXIMBANK	Banque	47.500.000	0,06%	4.727		737
AMIFA	Micro finance	47.011	40,00%	18.148		
BANQUE, FINANCE & SERVICES				522.923	63.839	9.053
SONADAC	Aménagement	589.904	2,81%	15.818	747	
GCAMDOC	Gestion d'archive	10.000	100,00%	2.726	7.274	
IMMOVERT CAPITAL	SCI	120	100,00%	120		
IMMOVERT PLACEMENT	OPCI	537.000	12,64%	67.879		
CASA PATRIMOINE		31.000	1,61%	500		
DIVERS				87.044	8.020	
DOTATIONS DIVERSES				235.842	65.018	
TOTAL				860.220	152.030	9.053

CRÉANCES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

CRÉANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/21			31/12/20	31/12/21	31/12/20
	Brut	Prov.	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées	280		560		280	560
Établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	280		560		280	560

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	886.284	61.345			947.629	462.087	35.032		497.119	450.510
- Droit au bail	20.149				20.149	8.170			8.170	11.979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	866.135	61.345			927.480	453.917	35.032		488.949	438.531
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8.649.507	859.358	761.535		8.747.331	2.178.364	184.921	90.655	2.272.630	6.474.700
- Immeubles d'exploitation	2.986.655	215.840	188.293		3.014.202	287.957	29.716	56.222	261.450	2.752.751
- Mobilier et matériel d'exploitation	892.643	43.110	838		934.915	764.380	38.576	838	802.119	132.796
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1.126.080	71.473	882	13.915	1.210.587	832.148	67.280	305	899.122	311.464
- Immobilisations corporelles hors exploitation	3.629.269	527.805	571.522		3.585.552	293.879	49.349	33.290	309.939	3.275.613
- Immobilisations en cours	14.861	1.129		13.915	2.075					2.075
TOTAL	9.535.792	920.703	761.535	-	9.694.960	2.640.451	219.953	90.655	2.769.749	6.925.210

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	31/12/21	31/12/20
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		282.789	1.397.169		1.679.958	287.865
VALEURS DONNÉES EN PENSION	4.036.153		1.000.091		5.036.244	7.741.341
Au jour le jour						1.375.955
A terme	4.036.153		1.000.091		5.036.244	6.365.386
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	4.012.000	898.408	560.000		5.470.408	5.201.000
Au jour le jour						
A terme	4.012.000	898.408	560.000		5.470.408	5.201.000
EMPRUNTS FINANCIERS				1.055.504	1.055.504	1.472.898
AUTRES DETTES		20.786	128		20.914	41.192
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	31.255	9.232		3.030	43.516	23.320
TOTAL	8.079.408	1.211.215	2.957.388	1.058.534	13.306.545	14.767.616

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/21	31/12/20
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	8.300.582	2.541.124	9.422.649	27.491.323	47.755.678	43.499.533
COMPTE D'ÉPARGNE				13.996.874	13.996.874	13.411.255
DÉPÔTS A TERME	4.512.272	9.801.765	4.738.294	6.776.702	25.829.033	22.818.127
EMPRUNTS FINANCIERS		228.041			228.041	
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	151.800	55	1.428.599	903.306	2.483.760	3.230.709
INTÉRÊTS COURUS À PAYER				409.188	409.188	331.789
TOTAL	12.964.654	12.570.985	15.589.542	49.577.393	90.702.574	83.291.413

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		468.698
CRÉDITEURS DIVERS	318.534	381.158
Sommes dues à l'État	202.910	249.000
Sommes dues aux organismes de prévoyance	55.080	45.647
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12.568	12.568
Fournisseurs de biens et services	47.232	46.960
Divers autres créditeurs	743	26.982
COMPTES DE RÉGULARISATION	804.332	796.874
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	1.122.866	1.646.730

PROVISIONS

en milliers de dh

	31/12/20	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/21
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5.988.358	1.158.121	452.871		6.693.608
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	5.402.581	1.061.090	400.673		6.062.999
Titres de placement	56.743	17.559	47.672		26.630
Titres de participation et emplois assimilés	153.573	983	2.526		152.030
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Valeurs et emplois assimilés		74.638			74.638
Autres actifs	375.461	3.851	2.000		377.312
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.827.121	469.066	75.200	-129.191	2.091.796
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5.483	2.517			8.000
Provisions pour risques de change	16.681				16.681
Provisions pour risques généraux	1.320.000	210.000	50.000		1.480.000
Provisions pour autres risques et charges	484.957	256.548	25.200	-129.191	587.114
Provisions réglementées					
TOTAL	7.815.479	1.627.186	528.071	-129.191	8.785.403

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
Subventions d'investissement	3.578	3.578
Subvention KFW reçue	15.785	15.785
Subvention Union Européenne reçue	3.578	3.578
Autres subventions reçues de l'État		
Montant inscrit à pertes et profits	-15.785	-15.785
Fonds de garantie Union Européenne	3.578	3.578
TOTAL	7.157	7.157

DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	210.500		7 ANS	Subordonnées	210.500				
MAD	3.239.500		10 ANS	Subordonnées	3.239.500	73.500			
MAD	1.050.000		Perpétuelles	Subordonnées Perpétuelles	1.050.000	50.000			
TOTAL	4.500.000				4.500.000	123.500			

CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/20	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/21
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	2.800.467	590.579		3.391.045
Réserve légale	100.867	10.414		111.281
Autres réserves	1.256.479	580.165		1.836.644
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.443.120			1.443.120
Capital	4.227.677			4.227.677
Capital appelé	4.227.677			4.227.677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	382.315	-382.315		
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Dividendes distribués				
Résultat net de l'exercice (+/-)	208.264	-208.264	340.942	340.942
TOTAL	7.618.722		340.942	7.959.664

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

en milliers de dh

	31/12/21	31/12/20
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	11.041.074	6.275.602
Devises à recevoir	2.859.345	1.017.692
Dirhams à livrer	1.240.090	719.903
Devises à livrer	4.284.316	2.384.764
Dirhams à recevoir	2.657.323	2.153.243
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	9.923.715	6.275.602

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

en milliers de dh

	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde de fin de l'exercice
	1	2	3	[1+2-3=4]
A. T.V.A. Facturée	30.917	299.132	297.871	32.177
B. T.V.A. Récupérable	12.380	153.115	148.961	16.534
sur charge	7.574	102.600	100.781	9.394
sur immobilisations	4.805	50.515	48.180	7.140
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A-B)	18.537	146.016	148.910	15.643

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Engagements de financement et de garantie donnés	13.949.703	11.805.907
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	132.475	36.815
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9.026.661	7.726.482
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	527.316	524.885
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4.263.251	3.517.725
Engagements de financement et de garantie reçus	5.927.382	
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	105.165	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5.822.217	
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTÉRÊT

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
INTÉRÊTS PERÇUS	5.176.596	4.704.276
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les ECA	32.180	25.075
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4.956.441	4.497.323
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	187.975	181.878
INTÉRÊTS SERVIS	1.784.234	1.775.597
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les ECA	428.492	472.653
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1.149.426	1.091.347
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	206.315	211.597
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTÉRÊT	3.392.362	2.928.679

VALEURS ET SURETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

en milliers de dh			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1.721.355	1.721.355	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	1.721.355	1.721.355	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9.760.290	9.760.290	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	9.760.290	9.760.290	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
ACTIF :	4.523.311	4.520.791
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	71.553	200.003
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	594.984	899.286
Prêts de trésorerie	105.165	
Créances sur la clientèle	3.195.983	2.983.242
Titres de transaction, de placement et d'investissement	478.430	364.188
Autres actifs	59.048	71.605
Titres de participation et emplois assimilés	18.148	2.467
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	4.523.311	4.520.791
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.630.681	1.471.242
Dépôts de la clientèle	999.639	704.157
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	1.892.991	2.345.392
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés	1.775.012	1.208.327
Engagements reçus	105.165	
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	527.316	524.885

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immobilisations corporelles	761.535	90.655	670.880	818.510	147.630	
TOTAL	761.535	90.655	670.880	818.510	147.630	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Titres de participations & titres de placement	32.141	27.630
TOTAL	32.141	27.630

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
PRODUITS	549.689	941.861
Gains sur les titres de transaction	239.622	550.491
Plus value de cession sur titres de placement	83.731	140.935
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	47.672	7.625
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	178.664	242.810
CHARGES	93.037	240.904
Pertes sur les titres de transaction	38.276	127.361
Moins value de cession sur titres de placement	20.599	44.494
Étalement de la prime d'investissement / placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	17.559	31.638
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	16.603	37.411
Diverses autres charges bancaires		
RÉSULTAT	456.651	700.957

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
CHARGES DE PERSONNEL	1.120.919	1.124.223
Dont salaires & appointements	103.797	106.497
Dont charges d'assurances sociales	85.731	86.716
Dont charges de retraite	102.568	103.624
Dont charges de formation	16.583	16.168
Dont autres charges de personnel	812.240	811.217
IMPÔTS ET TAXES	38.014	37.349
Taxes urbaines & taxes d'élidité	7.456	6.807
Patente	22.416	22.068
Autres impôts & taxes	8.143	8.474
CHARGES EXTERNES	625.048	607.002
Loyers de crédit-bail et de location	164.472	134.687
Frais d'entretien et de réparation	137.901	129.134
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	35.497	37.324
Transports et déplacements	44.830	49.998
Publicité, publications et relations publiques	52.905	53.115
Autres charges externes	189.444	202.743
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	50.949	42.542
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	172.074	177.196
TOTAL	2.007.004	1.988.312

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
COMMISSIONS PERÇUES :	591.079	555.518
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	65.477	64.974
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	2.239	1.995
commissions sur fonctionnement de compte	193.170	184.515
sur moyens de paiement	235.442	211.990
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	94.751	92.045
commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSÉES	10.811	11.969
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	10.811	11.969
Sur achats et cessions de titres		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

	Nombre de comptes (Client)		Montants en milliers de dirhams	
	31/12/21	31/12/20	31/12/21	31/12/20
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2.162	2.212	1.103.657	392.148
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	80	59	1.586.980	1.398.878
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	3	3	1.126.000	142.900
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Produit Net Bancaire	4.148.649	3.916.437
Résultat Brut d'exploitation	2.202.789	1.969.605
Résultat avant impôt	393.419	285.785

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh		
	Montants	Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision de l'assemblée Générale du 16 Juin 2021			
Report à nouveau	382.315	Réserve légale	10.413
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	580.165
Résultat net de l'exercice	208.264	Dividendes	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation	
TOTAL A	590.578	TOTAL B	590.578

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	564.734	952.763
Gains sur titres de transaction	239.622	550.491
Plus-values de cession sur titres de placement	83.731	140.935
Produits sur opérations de change	178.664	242.810
Divers autres produits bancaires	15.046	10.902
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	47.672	7.625
AUTRES CHARGES BANCAIRES	366.190	483.181
Charges sur emprunts de titres	33.456	95.069
Pertes sur Titres actions / OPCVM	4.820	32.291
Moins values sur titres de placement	20.599	44.494
Cotisation au fonds de garantie	126.651	119.249
Charges opération de change	16.603	37.411
Commissions sur achats et cession de titres	10.811	11.969
Autres charges	135.691	111.058
Provisions sur titres	17.559	31.638
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	156.037	169.074
Dont plus values de cession d'immobilisation	147.630	163.927
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	8.407	5.147
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	96.437	101.917
Charges sur valeurs et emplois divers	96.437	101.917
Dont moins values de cession titres de participations		
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2.259.168	2.073.622
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	597.302	507.801
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	3.467	3.503
Charges non Courantes	149.428	147.179

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	539.380	429.461
Réintégrations fiscales	18.381	115.289
Déductions fiscales	269.971	191.558
Résultat courant théoriquement imposable	287.790	353.192
Impôt théorique sur résultat courant	106.482	130.681
RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	181.308	222.511

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	340.942	
. Bénéfice net	340.942	
. Perte nette		
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	70.857	
III - DÉDUCTIONS FISCALES		269.971
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		141.829
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		141.829
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

- Date de clôture [1]	31/12/21
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	18/03/22
[1] Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
[2] Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

INDICATIONS DES ÉVÉNEMENTS

DATES	- Favorables - Défavorable	NÉANT NÉANT
--------------	-------------------------------	----------------

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital :	en milliers de dh 4.227.677		
Montant du capital social souscrit et non appelé			
Valeur nominale des titres	100		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ÉTAT MAROCAIN	31.780.465	31.780.465	75,2%
MAMDA	3.134.311	3.134.311	7,4%
MCMA	3.134.311	3.134.311	7,4%
CDG	4.227.678	4.227.678	10%
TOTAL	42.276.765	42.276.765	100%

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	en milliers de dh		
	31/12/21	31/12/20	31/12/19
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	12.497.944	12.157.638	11.748.910
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	4.148.649	3.916.437	3.769.874
Résultat avant impôts	393.419	285.785	466.234
Impôts sur les résultats	52.477	77.521	63.798
Bénéfices distribués			
Résultats non distribués [mis en réserve ou en instance d'affectation]	3.731.987	3.391.045	3.182.782
RÉSULTAT PAR TITRE (en Dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	8	5	10
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1.120.919	1.124.223	1.121.174
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3.875	3.923	3.946

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

	en milliers de dh							
Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts Courus	Total	
CD	19/04/17	14/11/24	7 ANS	3,71	500.000	13.191	513.191	
CD	14/11/19	14/11/24	5 ANS	3,00	267.000	1.046	268.046	
CD	18/02/20	18/02/22	2 ANS	2,73	318.000	7.595	325.595	
CD	08/05/20	08/05/22	2 ANS	2,80	600.000	11.060	611.060	
CD	12/06/20	12/06/27	7 ANS	3,40	500.000	9.539	509.539	
CD	15/06/20	15/06/27	7 ANS	3,40	300.000	5.638	305.638	
CD	17/06/20	17/06/27	7 ANS	3,40	200.000	3.721	203.721	
CD	25/06/20	25/06/22	2 ANS	2,64	540.000	7.484	547.484	
CD	15/10/20	15/10/22	2 ANS	2,40	200.000	1.027	201.027	
CD	18/01/21	17/01/22	52 SEMAINES	1,92	165.000	3.054	168.054	
CD	18/01/21	18/01/23	2 ANS	2,27	112.000	2.451	114.451	
CD	18/01/21	18/01/26	5 ANS	2,66	210.000	5.384	215.384	
CD	16/02/21	16/02/23	2 ANS	2,08	90.000	7.590	97.590	
CD	16/02/21	16/02/26	5 ANS	2,48	260.000	5.696	265.696	
CD	19/02/21	19/02/23	2 ANS	2,08	100.000		100.000	
CD	19/02/21	19/02/28	7 ANS	2,77	50.000	1.212	51.212	
CD	23/03/21	22/03/22	52 SEMAINES	1,87	264.000	3.881	267.881	
CD	23/03/21	23/03/23	2 ANS	2,06	142.500	2.308	144.808	
CD	01/04/21	01/04/23	2 ANS	2,08	260.000		260.000	
CD	12/04/21	12/04/23	2 ANS	2,13	200.000	3.112	203.112	
CD	15/04/21	14/04/22	52 SEMAINES	1,89	1.329.000	18.965	1.347.965	
CD	15/04/21	15/04/23	2 ANS	2,10	100.000	1.517	101.517	
CD	04/08/21	02/02/22	26 SEMAINES	1,66	80.000	550	80.550	
CD	04/08/21	04/08/23	2 ANS	2,12	100.000	877	100.877	
CD	06/08/21	05/08/22	52 SEMAINES	1,88	110.000	844	110.844	
CD	06/08/21	06/08/23	2 ANS	2,11	210.000	1.809	211.809	
CD	21/09/21	21/09/21	26 SEMAINES	1,67	50.000	234	50.234	
CD	21/09/21	20/09/22	52 SEMAINES	1,85	115.000	597	115.597	
CD	21/09/21	21/09/23	2 ANS	2,09	150.000	880	150.880	
CD	21/10/21	20/10/22	52 SEMAINES	1,86	102.000	374	102.374	
CD	11/11/21	11/11/28	7 ANS	2,79	200.000	775	200.775	
CD	15/11/21	15/11/26	5 ANS	2,50	50.000	160	50.160	

PASSIF ÉVENTUEL (B32 BIS)

"Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
PRÊTS FINANCIER			1.524			574.344		575.868
ENGAGEMENTS	4.654.658	4.614.840	1.029.824	2.583.781	14.955.940	12.408.859	20.120.860	60.368.762
TITRES DE TRANSACTION	3.389.809		576.710					3.966.519
TITRES DE PLACEMENT	68.203	139.387	100.899	250.016	2.270.685	834.693	1.830.090	5.493.973
TITRES D'INVESTISSEMENT					197.528	1.164.173	1.503.065	2.864.766
CRÉANCES SUBORDONNÉES					280			280
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS					350.000	437.281		787.281
TOTAL EMPLOIS	8.112.670	4.754.227	1.708.957	2.833.797	17.774.433	15.419.350	23.454.015	74.057.449

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3.565.008	1.471.236						5.036.244
COMPTES & EMPRUNTS DE TRÉSORERIE À TERME	440.000	1.112.000	1.850.000	1.490.000				4.892.000
EMPRUNTS FINANCIERS					3.231			3.231
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	2.557.800	4.973.832	8.913.330	8.822.762	647.289	32.344		25.947.357
CERTIFICATS DE DÉPÔT ÉMIS	165.000	1.511.000	1.670.000	527.000	1.464.500	1.287.000	1.250.000	7.874.500
DETTES SUBORDONNÉES				140.500	920.000	1.289.500	2.150.000	4.500.000
TOTAL RESSOURCES	6.727.808	9.068.068	12.433.330	10.980.262	3.035.020	2.608.844	3.400.000	48.253.332

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
6	8.560.540	6.052.729	2.442.886	64.924

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes	8.528.796	6.070.999
Watchlist	3.595.005	771.097

EFFECTIF

	en nombre	
	31/12/21	31/12/20
Effectifs rémunérés	3.865	3.885
Effectifs utilisés	3.865	3.885
Effectifs équivalent plein temps	3.865	3.885
cadres équivalent plein temps	2.567	2.575
Employés équivalent plein temps	1.298	1.310
Dont effectifs employés à l'étranger		

RÉSEAU

	en nombre	
	31/12/21	31/12/20
Guichets permanents	490	520
Guichets périodiques	1	
Guichets automatiques de la banque	491	520
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

	en nombre	
	31/12/21	31/12/20
Comptes courants	174.258	146.438
Comptes chèques (hors MRE)	463.685	447.165
Comptes MRE	13.500	13.389
Comptes d'épargne	770.347	738.482
Comptes à terme et bons de caisse	3.288	3.048
TOTAL	1.425.078	1.348.522

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2021 :

en milliers de dh				
Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140.500		7 ANS	4,42% [fixe]
2015	759.500		10 ANS	4,8% [fixe]
2016	70.000		7 ANS	4,11% [fixe]
2016	180.000		10 ANS	2,75% [variable]
2016	350.000		10 ANS	4,43% [fixe]
2017	1.000.000		10 ANS	4,22% [fixe]
2018	500.000		10 ANS	4,10% [fixe]
2019	450.000		10 ANS	3,71% [fixe]
2019	631.600		PERPÉTUELLE	5,78% [variable]
2019	218.400		PERPÉTUELLE	4,36% [variable]
2020	140.000		PERPÉTUELLE	4,38% [variable]
2020	60.000		PERPÉTUELLE	5,44% [variable]

FONDS PROPRES

	en milliers de dh	
	31/12/21	31/12/20
FONDS PROPRES	12.153.941	11.981.019
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	8.596.407	8.198.226
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7.586.407	7.188.751
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5.670.797	5.670.797
- Instruments de fonds propres de base versés	4.227.677	4.227.677
- Prime d'émission	1.443.120	1.443.120
Résultats non distribués	2.177.586	1.846.858
Autres réserves	111.281	100.868
Autres immobilisations incorporelles	-373.257	-429.772
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	1.010.000	1.009.475
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	3.557.534	3.782.793
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	2.848.631	3.086.464
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	708.903	696.329
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-373.257	-429.772
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
TOTAL RISQUES	7.394.188	6.941.904
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	6.593.998	6.191.408
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	208.442	185.251
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	591.748	565.246
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	9,30%	9,45%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	13,15%	13,81%

ICAAP

En réponse aux exigences de BAM en matière de gestion des risques et de leur couverture en fonds propres, le Crédit Agricole du Maroc a mis en œuvre le processus d'évaluation de l'adéquation des Fonds Propres Internes, dit ICAAP, qui s'intègre de manière systématique et effective dans le fonctionnement quotidien de la banque.

Partant de l'analyse du cadre d'appétence aux risques, le CAM recense chaque année tous les risques significatifs auxquels la banque est/ou peut-être exposée. Ceux-ci sont évalués et quantifiés selon une méthodologie basée sur une série d'indicateurs prudentiels et spécifiques à la banque.

La résultante de ce processus permet l'allocation des fonds propres internes. Il s'agit d'une part du calcul du besoin total en fonds propres internes, d'autre part de l'allocation du capital interne disponible aux différentes entités. De même, les reportings issus de ICAAP permettent au management de piloter l'appétit aux risques de la banque et d'opérer les ajustements/corrections idoines en termes de gestion courante des activités de la banque.

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

		en milliers de dh			
		31/12/21		31/12/20	
Ventilation des risques		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	14.425.245		15.313.205	
	ECA	5.891.981	2.086.322	3.123.329	1.516.939
	Entreprises	70.079.348	44.603.986	62.877.713	42.152.696
	Clientèle de détail	38.267.675	21.910.664	38.372.902	20.837.906
	autre actif	19.385.833	13.824.003	18.465.919	12.885.054
	TOTAL	148.050.082	82.424.975	138.153.068	77.392.595
Risque de marche (risque de change)			2.605.525		2.315.638
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			7.396.850		7.065.573

AUTRES ÉTATS

ÉTAT	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Agricole du Maroc (CAM), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12 497 944, dont un bénéfice net de KMAD 340 942 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Ces états ont été arrêtés par le directoire le 18 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 mars 2022

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Les Commissaires aux Comptes
COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé